

ATT-cratie: la promotion d'un homme et de son clan

Préface

Notre ambition en écrivant ce livre n'est pas de faire le bilan du régime actuel, encore moins d'en faire un instrument politique contre ou pour quelqu'un.

Alors, ceux qui souhaitent y trouver les réalisations chiffrées de Juin 2002 à nos jours ou les promesses électorales non tenues seront déçus. Mais seront satisfaits tous ceux qui sont soucieux du devenir du Mali, tous ceux qui veulent voir à travers ce livre la manifestation de la vérité, et tous ceux qui réfutent l'injustice, la fatalité comme mode de gouvernance et le manque d'ambition pour le devenir de ce pays.

Le contexte politique moins luisant du Mali d'aujourd'hui, voire le déclin de la démocratie malienne depuis un certain 8 juin 2002 pourrait amener certains observateurs à penser qu'il n'y a pas d'urgence à alerter les maliens par une telle publication. Mais c'est le contraire, car le Mali ne peut plus attendre. Autres raisons qui justifient cette urgence, c'est que nous ne voulons pas, en républicains, que la rupture soit brutale.

Aussi, par patriotisme et par décence, cette publication- la menace, l'intimidation et la violence, s'impose à nous maintenant. Non à l'inaction! Notre point de- la culture de la médiocrité et l'ascension des moins départ consiste à présenter, apprécier les faits, et nous méritants. interroger. Cet ouvrage, qui est le fruit de trois années de collecte d'informations, de questionnement, de discussions, de recoupements, d'observations, de lectures, de constats, et de témoignages, veut être un éclairage sur le pouvoir du Général ATT, sur l'homme, ses proches d'où le titre « L'ATT-cratie = la promotion d'un homme et de son clan ». De fait les hommes et les femmes qui sont cités doivent comprendre que ce ne sont pas des attaques personnelles. Ils sont cités parce qu'ils ont ou continuent de jouer un rôle dans le système ATT qui se caractérise entre autres par :

- la confiscation de la démocratie par un homme et son clan et l'irrespect des règles démocratiques élémentaires,
- le culte de la personnalité, le système de pensée unique,
- la valorisation du mensonge et de la rumeur, l'irresponsabilité et l'impunité comme mode de gestion du pouvoir,
- l'affaiblissement de l'État au profit des individus, l'affairisme, la corruption et la compromission,
- le régionalisme et la culture de l'informel dans la conduite des affaires publiques,

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les bonnes volontés qui soucieuses du devenir de notre pays et qui ont, de par leur disponibilité, et les renseignements mis à notre disposition, participé de près ou de loin à la confection de ce livre. Sans leurs précieux renseignements, ce livre ne serait pas écrit. Qu'elles trouvent à travers ce remerciement l'expression de notre profonde gratitude.

Sachant que le régime mettra tout en oeuvre et usera de l'arbitraire qui le caractérise, en mettant à contribution la Sécurité d'État, pour découvrir nos sources, nous rassurons nos informateurs que leurs identités seront préservées.

Nous espérons que ce livre sera perçu comme l'oeuvre et la voix de tous les patriotes qui refusent le système de pensée unique, de toutes les personnes opprimées, victimes d'injustice comme certains d'entre nous l'ont été durant leur passage à la Présidence de la République, dans certains Ministères et à la Sécurité d'État.

Ce livre est loin d'être exhaustif. Compte tenu du nombre des affaires à traiter, nous avons préféré faire ce travail en deux (2) tomes. Le deuxième livre, qui est déjà en cours d'élaboration, sera certainement publié courant 2007. Inchallah !

Les différents chefs d'État qui se sont succédés au pouvoir au Mali de l'indépendance à juin 2002, ont, malgré les difficultés socio-économiques auxquelles ils se sont heurtés, leur mode de gestion du

pouvoir et le contexte politique et économique international, pu grâce à leur forte personnalité et à leur sens de l'honneur donner au Mali une place qui était loin de le déshonorer sur la scène internationale. Après trois années de pouvoir ATT, notre pays a perdu progressivement cette aura à cause d'un manque de vision, d'ambition et de ligne directrice cohérente et lisible du Président de la République. Ce déclin progressif était-il prévisible ? Malheureusement oui. Et cela, à cause de la personnalité du Général ATT : son statut social.

I. L'homme : ATT

Issu d'une famille de caste, le Général ATT a connu une enfance difficile. Cette origine sociale est d'une importance capitale dans une société comme le Mali qui est fortement ancré dans la tradition. En effet, beaucoup de sages au Mali pensent, eu égard à son rang social, que quelle que soit la volonté d'ATT, il ne pourra jamais faire avancer ce pays. De leur avis, les actes posés par un homme de caste sont toujours voués à l'échec : façonné par cette origine sociale qui crée chez lui un complexe d'infériorité qui explique son parcours et l'échec de sa gestion du pouvoir.

Amadou Toumani Touré dit ATT fit des études normales qui le conduiront à l'École Normale Secondaire de Badalabougou (ENSEC) avant d'être incorporé dans l'armée sur conseil de feu le lieutenant colonel Kissima Dounkara dont il connaissait la femme pour avoir fait l'ENSEC ensemble.

Déclaré inapte au recrutement, ATT intégra finalement l'armée grâce à l'intervention du Dr MACALOU. Après l'école interarmes de Kati (EMIA) où il fut élève officier de 1969 à 1972, ATT fut promu Lieutenant. En 1978, il devint Capitaine et suivit plusieurs formations dans les grandes écoles militaires, notamment en France. En 1984, il devient Commandant de la garde présidentielle.

Sur intervention de Monsieur NOUMANZANA, opérateur économique et ressortissant de Mopti, auprès du Président Moussa TRAORE, ATT obtient le commandement du bataillon Para de Djicoroni (garde présidentielle).

A la faveur d'une crise politico-sociale, ATT et certains de ses compagnons militaires mirent fin par un coup d'État à 23 années de régime du Général Moussa TRAORE. Durant 14 mois à la tête du pays, ATT organise la conférence nationale du 29 juillet au 12 août 1991 et les élections générales en 1992 (présidentielles et législatives).

II. Des trahisons d'ATT à la révolution de mars 1991

Les observateurs de la scène politique, qui s'étonnent aujourd'hui de voir des actes d'infidélité posés par le Général ATT, ignorent que ce dernier a toujours agi ainsi depuis le régime de Moussa TRAORE. En effet, quelques mois avant la disparition tragique du président Modibo KEITA, alors détenu au camp des

parachutistes de Djicoroni, le Lieutenant Colonel Kissima Dounkara avait commencé à avoir de la sympathie pour ce dernier avec qui il s'entretenait très souvent. C'est le Lieutenant ATT qui informait Moussa TRAORE, alors Président de la République, des entretiens entre Feu Modibo KEITA et Kissima DOUNKARA.

Bien introduit dans la famille de Moussa TRAORE dont le fils IDI veillait sur ses intérêts auprès de son père, ATT n'hésita pas à récupérer le mouvement démocratique dont les leaders étaient en relation avec lui dans la clandestinité. L'interview accordée par Soumeylou Boubèye MAIGA dans Jeune Afrique (N°1952 du 9 au 15 juin 1998) et la reconnaissance du militantisme d'ATT par le président de l'ADEMA bien avant la révolution de mars 91, témoignent de l'existence de cette relation.

C'est donc pour se faire bonne conscience que le Général envoyait à chaque fête de Tabaski un bélier au Général Moussa TRAORE alors détenu à Markala, dans la 4e région administrative du Mali, Ségou.

Après le coup d'État de 1991, le Colonel Oumar DIALLO dit Burrus, qui est de la même promotion qu'ATT, fut la première victime de ce dernier. En effet, l'ambition et l'intelligence de Oumar DIALLO, qui pouvaient faire de l'ombre à ATT, suffisaient pour l'écartier, l'emprisonner et le sortir enfin de l'armée.

Par ailleurs, si l'expérience transitoire du pouvoir d'ATT a permis de jeter les bases de la démocratisation de notre pays, elle a en outre permis à ATT de goûter aux délices du pouvoir. Toutes

choses qui auraient entraîné chez lui les velléités de se maintenir au pouvoir en prolongeant la transition. N'eût été la persévérance du mouvement démocratique, ATT se serait maintenu au pouvoir. Et la boutade lancée à l'époque par ATT, à savoir « seul un fou désire être le président du Mali », était loin d'exprimer sa volonté de quitter le pouvoir.

III. La mascarade électorale de 2002 ou le renvoi de l'ascenseur

En 2002 plusieurs facteurs ont favorisé l'entrée du général ATT dans la course à la magistrature suprême. Il s'agit entre autres des manoeuvres politiciennes opérées par le président sortant Alpha Oumar KONARE et l'intervention de la France.

Afin de briguer la magistrature suprême, le Général ATT, au lieu de démissionner de l'armée, a opté en septembre 2001 pour une retraite anticipée. Ce qui constitua une entorse à la loi électorale N° 00-058 du 30 Août qui, dans son article 131 stipule bien qu'un militaire doit démissionner de l'armée pour pouvoir être candidat : « Tout membre des Forces armées ou de Sécurité qui désire être candidat aux fonctions de Président de la République doit démissionner six mois avant l'ouverture de la campagne ». Comme pour éviter la focalisation sur la légalité ou l'illégalité de la candidature d'ATT, le président Alpha Oumar KONARE favorisa la multiplicité des candidatures (24 candidats) qu'il justifia du reste par l'idée qu'il s'agit d'une fête nationale. Pour arriver à cette fin et détourner l'attention de l'opinion publique de la candidature controversée d'ATT, l'ancien président ne s'est gêné de payer la caution de certains candidats.

Cette manoeuvre politicienne n'était pas sans rapport avec la crise au sein de l'ADEMA-PASJ. Certes, en favorisant l'émergence d'autres candidatures (Mandé SIDIBE, El Madani DIALLO) en plus du candidat investi par le parti Alpha Oumar KONARE a ainsi contribué à l'affaiblissement, et à l'émiettement des forces de son parti au profit de son futur protecteur ATT, candidat indépendant. Comme si cela ne suffisait pas, le Président sortant Alpha Oumar KONARE, demanda aux responsables de l'ADEMA-Pasj de ne pas considérer ATT comme leur adversaire d'une part, et entraîna dans cette manoeuvre la Cour Constitutionnelle qui ne s'est pas gênée d'invalider des milliers de voix exprimées en faveur du candidat du RPM en la personne de Ibrahim Boubacar KEITA. C'est dire que la Cour Constitutionnelle du Mali, de par ses attributs, est un faiseur de Président. Espérons que l'équipe dirigée par l'actuel président Salif KANOUTE, un homme de référence dans la magistrature malienne, ne se laissera pas intimider ou soudoyer par le pouvoir.

L'arrivée d'ATT au pouvoir était non seulement un moyen pour le président sortant Alpha O. KONARE de lui renvoyer l'ascenseur mais aussi d'assurer ses arrières.

Par ailleurs le Président Jacques CHIRAC usa de toutes ses influences, et de ses réseaux en 2002 pour imposer au peuple malien ATT dont les traits de caractères ont été déterminants dans son choix : personnalité indécise, furtive, irresponsable, complexée, sans parole d'honneur, et aimant le double jeu. C'est dire que la France a voulu un président qu'elle peut manipuler à sa guise. Toutes choses qu'elle n'a pas eues avec les présidents Modibo KEITA, le Général Moussa TRAORE et Alpha Oumar KONARE.

Les traits de caractère d'ATT confirment par ailleurs les propos d'Alpha Condé, Président du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG) à savoir que « la France a un gros défaut : elle n'aime pas les intellectuels. Elle préfère des gens comme Bokassa et Mobutu, des gens qu'elle peut manipuler. » (Jeune Afrique Intelligent N°2373 du 2 au 8 juillet 2006)

Après trois mois d'exercice du pouvoir, le nouveau président se rend en France pour y prendre ses ordres et remercier cette dernière dont il estime être parmi les privilégiés (« il n'est pas donné à tous les chefs d'Etat d'être reçus à l'Élysée après seulement 100 jours d'exercice du pouvoir »).

« En décidant de revenir au pouvoir, le Président ATT a oublié qu'il n'avait pas le profil de la situation. Parce que n'ayant pas l'étoffe et la fermeté d'un Moussa TRAORE, ni l'habileté et le pragmatisme d'un Alpha Oumar KONARE. Des qualités indispensables pour bien tenir le gouvernail. » (Le Challenger, N°193, du 4 août 2005)

Ce rôle de « marionnette du Président ATT » est toujours d'actualité. Pour preuve, après le refus d'autres pays africains de la phase expérimentale du visa biométrique français, c'est le Mali d'ATT qui l'a accepté.

Par ailleurs, le Mali d'ATT n'a-t-il pas été le premier pays visité par le Ministre français de l'Intérieur, Nicolas SARKOZY, le jour où sa loi, qui durcit les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, passait devant l'Assemblée Nationale de ce pays ?

Avec le Président ATT le Mali ne s'est-il pas transformé en laboratoire d'expérimentation de la politique d'immigration de la France ? On remarque que contrairement au Président sénégalais, Abdoulaye WADE, le Président ATT se montre incapable de défendre les intérêts de nombreux immigrés maliens en France.

IV. ATT face à la réalité du pouvoir

Comme le témoigne ce slogan de l'époque de la révolution de Mars 1991 « An bè saa inofè » (nous mourrons pour toi) le Président ATT a cristallisé les espoirs de beaucoup de maliens de 1991 à 2002. Quatre ans après son retour au pouvoir, on constate que le Président ATT fait les frais d'une politique basée sur la fuite en avant : se servir de

l'Etat sans en être responsable. Toute chose qui révèle son manque d'emprise sur les réalités quotidiennes du malien, et son manque d'envergure et de compétence pour faire face à ce que l'on pouvait appeler en 2002 les 12 travaux de ATT : l'éducation, la santé, le chômage, la corruption, l'insécurité, l'injustice, la pauvreté, la réforme administrative et institutionnelle, l'investissement et l'impunité, l'insécurité alimentaire et la diplomatie.

Autant de chantiers ou de maux auxquels ATT devrait apporter des remèdes appropriés. Si son arrivée au pouvoir était supposée restaurer l'image négative de l'homme politique malien par la rigueur dans le choix des hommes et la transparence dans la gestion, force est aujourd'hui de constater qu'elle a favorisé l'émergence de politiciens affairistes, corrompus et opportunistes et dévoilé certains traits de caractères chez ATT qui étaient jusque-là inconnus, insoupçonnés : le complexe d'infériorité, l'irresponsabilité, l'infidélité dans ses relations et l'absence d'envergure d'homme d'État. Certains officiers des forces armées et de sécurité et hommes politiques, peu soucieux du devenir du Mali, ont sacrifié l'espoir de tout un peuple sur l'autel des ambitions personnelles. En choisissant mal « ses hommes de troupe » et ses lieutenants, le général ATT s'est trompé royalement de bataille, laissant du coup le pays sombrer dans la corruption, l'affairisme et l'impunité. Les discours d'ATT et ceux de ses laudateurs n'ont plus d'emprise sur l'opinion publique dont l'ampleur de la désillusion est telle que des évaluations trimestrielles folkloriques de l'action gouvernementale ne sauraient effacer: le peuple a besoin de concret.

qui, avec un coup de baguette magique, allait apporter les solutions aux différents problèmes du peuple malien. Hélas ! ATT avait oublié que son « super homme » était dépassé, car resté longtemps coupé de la réalité sociopolitique malienne.

Idem pour Django SISSOKO dont la conception du pouvoir (centralisateur) constitue actuellement un frein au processus de décentralisation en cours.

A ce complexe d'infériorité, il convient d'ajouter le

1) Le choix des hommes

A travers une étude du choix des hommes par ATT, il est loisible de constater qu'il a moins d'ambition pour le Mali, ou qu'il n'a pas conscience de l'importance de la haute mission qui lui est dévolue. Pour preuve le choix des membres du Gouvernement et des hauts cadres civils et militaires.

Souffrant d'un complexe d'infériorité par rapport aux collaborateurs du Général Moussa, ATT a nommé au poste de Premier ministre, à la grande surprise des observateurs de la scène politique malienne, AG Hamani, qui fut à l'époque de la dictature militaire un brillant et jeune ministre. Il était perçu par le jeune capitaine ATT comme un « super homme »

régionalisme, qui explique le choix de certains responsables comme Ibrahim Bocar BAH et Abdoulaye Garba TAPO du parti RND, Oumar Hamadoun DICKO du parti PSP etc. Sinon comment expliquer la nomination d'un Ibrahim Bocar I3AH, qui fut l'un des principaux responsables qui ont mis à genoux la

Banque de Développement du Mali, comme Ambassadeur auprès de l'Union Européenne dont le Mali est le deuxième bénéficiaire de l'aide en Afrique subsaharienne ?

Par ailleurs, le choix d'autres responsables s'explique moins par leur compétence que par un calcul d'intérêt électoral. C'est le cas par exemple du Colonel Samabala Illo DIALLO Directeur Général de la Gendarmerie issu de la grande famille Diallo qui détient la chefferie à Diamou dans la région de Kayes, et du Ministre Djibril TANGARA. Le choix du premier vise à bénéficier de l'influence de cette famille DIALLO sur une grande partie de l'électorat de cette région. Quant à Djibril TANGARA, dont le père très versé dans les sciences occultes a été d'un grand apport pour le retour du Général au pouvoir, sa présence dans le Gouvernement est une manière de fidéliser l'électorat de la première région électorale qu'est Sikasso où le Général ATT a déclaré sa candidature aux élections présidentielles de 2002.

Au-delà de ces nominations qui s'expliquent soit par le complexe d'infériorité, soit par le régionalisme et le calcul d'intérêt électoral, il y a aussi des choix qui sont un moyen pour le Général de remercier certains de ses bienfaiteurs. Sinon comment expliquer la présence à la Présidence du jeune Macalou sans expérience comme conseiller, si ce n'est pour remercier le père Macalou pour le service qu'il lui a rendu ? Quant aux autres jeunes conseillers, qui sont à leur première expérience professionnelle à Koulouba, leur choix vient surtout récompenser leur militantisme au sein du mouvement citoyen. C'est le cas de Doura MAIGA, et de M. CISSOUMA, conseiller à la communication. A ceux-ci il faut ajouter certains dont la personnalité de leur père exerce une influence sur le Général. Il s'agit du fils de feu Tiéoulé Mamadou Konaté et de la fille du Général Amadou Baba MARRA.

Ces choix qui sont légers par rapport à la fonction de conseiller à la Présidence de la République prouvent que le Président ATT n'a pas conscience de l'importance de sa fonction. Ils expliquent par ailleurs le manque de professionnalisme et de rigueur dans le traitement des dossiers qui sont très souvent mal ficelés, obligeant parfois le Chef de l'État à faire recours à certaines compétences extérieures.

Dans le même ordre d'idée, des nominations non moins importantes sont l'oeuvre de la première dame, Mme TOURE Lobo TRAORE, dont l'implication n'est pas étrangère à la nomination de son amie Mme Awa KEITA comme Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette dernière est aujourd'hui empêtrée dans des malversations portant sur des dizaines de millions de F CFA. Toute chose qui montre bien que les choix du couple présidentiel ne sont pas judicieux.

Le président ATT a, par son implication dans les « plus petites nominations » au niveau de la gendarmerie (désignation d'un Commandant de Brigade) de la Police ou de la Douane, et par sa présence dans les inaugurations de certains événements « mineurs », contribué à ternir son image et à banaliser la fonction de Président. D'où cette remarque de certains diplomates accrédités au Mali qui trouvent que son pouvoir manque de cohérence et de sérieux.

Ses gouvernements successifs ont tous été remplis « d'amis », d'alliés alimentaires, de compromis et de cadres opportunistes ayant des compétences douteuses et dépourvus d'envergure et de personnalité pour relever les défis auxquels le pays est confronté. Ce qui fait que le régime d'ATT a une lecture fataliste face aux problèmes qui se posent au pays : crises acridienne, alimentaire et scolaire etc.

Conséquences: « On ne devient pas responsable au Mali parce que l'on a le mérite. Pas forcément ! (...) La plupart du temps, il faut prouver une grande proximité avec les centres du pouvoir, ou une grande capacité de nuisance pour se voir confier des postes dits juteux dans un pays de pauvreté extrême. Souvent, il suffit d'appartenir à certaines familles pour ne jamais se soucier de quoi que ce soit pour profiter des ressources et des services de la République. Il vous reviendra alors de choisir ce que vous voulez faire du Mali et non ce que le Mali fera de vous. Le Système de promotion sociale, politique et professionnelle est tellement falsifié et truqué que finalement personne n'y croit réellement. Ceux qui en jouissent sont généralement portés à avoir le porte-monnaie large pour s'assurer une certaine longévité. Au lieu d'être une République d'égalité, le Mali est bel et bien une entreprise privée

où ceux qui ne sont rien et qui n'ont rien ne peuvent pas dépasser le banc des écoles et le portail des services et entreprises publics. » (Le Populaire N°029 du 13/02/06)

2) L'exercice du pouvoir

Comme le dit un adage de chez nous, « le poisson commence à pourrir par sa tête ». En effet comment s'en prendre aux cadres véreux, aux politiciens affairistes et opportunistes, si le comportement du président de la République, sa gestion du pouvoir sont de nature à favoriser le trafic d'influence, l'impunité et la corruption ? Il a fallu qu'ATT retourne au pouvoir en 2002 pour qu'un phénomène de cour s'installe au Palais de Koulouba et que la haute administration devienne le lieu de ces courtisans affairistes.

A/ L'impunité comme mode de gouvernance

Comment le pouvoir d'ATT peut-il lutter contre la corruption, l'incivisme si l'impunité est érigée en mode de gestion du pouvoir, et si les personnes trempées dans les eaux troubles des affaires ont l'assurance qu'aucune sanction ne peut les frapper ?

« L'impunité face à la corruption, la malversation, le trafic d'influence, et toutes ces pratiques néfastes, ont le vent en poupe au Mali depuis 2002. Tout ça en si peu de temps. Dire que l'homme sous le mandat duquel ces maux sont en train d'empirer pourrait rempiler en 2007. Le Mali à vau l'eau ? On ne s'y interroge plus, on le constate dans la vie de tous les jours, tant ce qui se passe aujourd'hui dans notre pays dépasse l'entendement... sous le regard impuissant d'Amadou Toumani TOURE, le Président élu en 2002 pour réconcilier, moraliser la vie publique en combattant les tares censées être à l'origine de nos malheurs. » (Le Challenger, N°193 du 4 Août 2005)

- Comment lutter contre l'impunité et l'incivisme si les personnes supposées donner le bon exemple de civisme, à savoir les forces armées et de sécurité, s'illustrent tous les jours dans le non-respect des textes en agissant dans le sens de leurs seuls intérêts personnels ?

A la question de savoir si le président ATT a peur de ses frères d'arme, on est tenté de répondre par l'affirmatif. Sinon, comment comprendre le refus de certains officiers militaires, bénéficiant du soutien d'ATT, de dédouaner leurs véhicules contrairement aux directives du Ministre de l'Économie et des Finances ?

Par ailleurs certains officiers et sous-officiers ont refusé d'aller de façon réglementaire à la retraite aux dates administratives indiquées sous prétexte qu'ils ne sont pas prêts.

Pire, les officiers militaires maliens et certains notables du Nord-Mali impliqués dans la vente d'armes provenant des stocks de l'armée malienne au Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) n'ont jamais été inquiétés. L'armée serait-elle devenue aujourd'hui une zone de non-droit ? Le Président ATT a-t-il peur des hommes en uniforme ?

- Comment lutter contre l'impunité et l'incivisme si les policiers en charge de la circulation routière rançonnent à longueur de journée les transporteurs comme les SOTRAMA, les Taxis, les Bus sans être inquiétés ?

Dans le cadre des états généraux de la sécurité et de la paix organisés par le Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile avec le soutien du PNUD du 21 au 23 novembre 2005, le Président ATT était fier d'affirmer que nos forces de sécurité ont été dotées de 50 véhicules, 130 motos, et engins d'incendie, 3 ambulances et 2 zodiacs pour un montant total de plus de 1 milliard de F CFA, oubliant par ailleurs qu'une structure en charge de la sécurité ne vaut que par la qualité, le professionnalisme des hommes qui l'animent.

Les services de sécurité n'étant pas dirigés selon le principe de « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut » ne peuvent pas produire les résultats escomptés. En effet, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, les responsables en charge de la sécurité sont nommés sur instruction du Président ATT. Le comble est que la plupart d'entre eux sont soit des amis de « grin » du Président, soit des hommes trempés dans des affaires de corruption, ou des cadres ayant déjà donné la preuve de leur incompétence.

Il est donc évident qu'un responsable, dont la corruption est connue de ses subalternes, ne puisse pas s'actionner ses propres agents corrompus. C'est le cas des agents de police chargés de la circulation

routière qui est devenue le service le plus prisé de la Police. Et cela à cause de la facilité dont les agents bénéficient pour se remplir les poches en rançonnant les usagers de la route en l'occurrence les transports en commun.

Le système mis en place consiste à faire payer dès la première heure de la matinée la somme de 1000 F CFA par SOTRAMA et TAXI qui bénéficient du coup du droit de circuler sans être inquiétés, qu'ils soient en règle ou pas. La somme collectée, qui s'élève à des millions, est ensuite partagée avec certains responsables.

L'entrée et la sortie des deux ponts de Bamako, Fadh et Martyre, sont les postes les plus convoités par les agents qui soudoient leurs responsables pour y être déployés.

- Comment lutter contre l'impunité et l'incivisme si les peines infligées aux « délinquants financiers », qui ont saigné à blanc le Trésor public, sont disproportionnées par rapports aux énormes sommes détournées ? Le procès des délinquants financiers, au lieu de servir d'exemple, a montré qu'on peut s'enrichir facilement au Mali sans subir de lourdes conséquences au su et au vu du Vérificateur Général.

B/ Le Vérificateur général, une structure budgétivore de plus ?

Annoncée avec un grand renfort de publicité comme on a l'habitude sous le régime ATT, la création du bureau du Vérificateur général était vue comme une nouvelle arme efficace contre la corruption.

Les observateurs avisés savaient, eu égard au mode de recrutement des vérificateurs et à son fonctionnement, que le bureau du Vérificateur n'allait pas apporter de résultats concrets.

En effet, pour mettre en place l'équipe du Vérificateur, les services d'un bureau de placement international dont l'antenne est à Dakar, ont été sollicités pour la sélection des vérificateurs, alors que ceux-ci étaient déjà désignés par le pouvoir. Le recours à ce bureau de placement n'était qu'un moyen pour imprimer un semblant de transparence et de rigueur à la mise en place du Bureau du Vérificateur Général. Ce bureau, dont le salaire des membres (plus de 3 millions par mois pour le Vérificateur et son adjoint et plus d'un million par mois pour leurs collaborateurs directs) continue à grever les finances publiques, aurait pu être accepté par les maliens si les résultats étaient à hauteur de souhait et si les vérificateurs étaient eux-mêmes irréprochables et intègres. Aussi, tout porte à croire que le Bureau du Vérificateur est une structure créée pour « caser » certains proches du régime, et s'attaquer à ceux qui le dérangent.

L'affaire du trésor de Sikasso, qui concerne une trentaine d'opérateurs économiques et des agents de l'État, porte sur près de 5 milliards de F CFA, la récente affaire des hydrocarbures, les surfacturations des marchés publics, l'enrichissement illicite de certains ministres et hauts fonctionnaires de l'État etc. montrent que le Bureau du Vérificateur, au lieu de s'en prendre aux structures privées, ne manque pas de matières à traiter pour assainir l'administration malienne.

On constate alors que la création du Bureau du Vérificateur Général n'est que la poudre aux yeux des partenaires au développement. Malgré la création du Bureau du Vérificateur la banalisation de la corruption suit son cours : les corrompus et corrupteurs, comme le témoigne la fréquence des affaires, n'ont pas peur du Bureau du Vérificateur Général dont certains vérificateurs se livrent à des chantages et au trafic d'influence.

C/ Le régime d'ATT ou le nid des affairistes

Les affaires sont devenues tellement courantes sous le règne d'ATT qu'on a du mal à faire la différence entre le secteur d'État et le secteur privé, les biens publics et les biens privés, les fonctionnaires et les opérateurs économiques, au point que la Palais de Koulouba (le siège de la Présidence de la République) est devenu le principal bureau de négoce. Des hommes d'affaire ont tellement bien compris le système qu'ils payent à coup de millions les activités de la Première Dame ou celles de ses enfants. Des lettres ou des coups de téléphone du Chef de l'État lui-même suffisent pour être recommandé auprès des responsables administratifs en vue d'obtenir des marchés.

Des hommes de main chargés de ces missions secrètes en profitent souvent pour prendre leurs commissions sur ces transactions illégales.

C'est ainsi que l'opérateur économique Amadou DJIGUE a bénéficié dans un passé récent de la protection du haut sommet de l'État, car un de ses fils sortait avec « MABO » la deuxième fille du Président ATT.

1) « Océan Communication » ou TOURE SA

En si peu de temps les enfants du couple présidentiel ont tellement vu passer de grosses sommes d'argent qu'elles ont prématurément pris goût à l'argent facile. Au point que la première fille, Fanta TOURE, a ouvert une agence de communication dénommée « Océan Communication », la dernière née des agences de communications, mais première en chiffres d'affaire du fait des appuis présidentiels, gouvernementaux, en un mot d'État.

C'est ainsi que « Océan Communication » a obtenu entre autres des marchés dans le cadre des sommets Cen-Sad, Afrique-France. On voit bien que les enfants d'ATT ont des avantages que les autres jeunes n'ont pas contrairement aux dires du Président qui, lors de la rencontre internationale sur la jeunesse, a fait allusion à la situation de sa fille (MABO qui chôme) pour répondre aux questions posées par le groupe de jeunes qui l'a rencontré. Ce que le Président ATT ne dit pas, c'est que sa fille Fanta TOURE, promotrice d'Océan Communication, a décroché par personne interposée son Diplôme d'Étude Fondamentale (DEF) : une des cousines s'est présentée afin de composer à sa place.

Concernant le sommet Afrique-France, Océan Communication a obtenu un marché dans le cadre de l'organisation (hôtesse) au détriment des services du Protocole. Ayant constaté l'incapacité de Océan Communication d'honorer ses engagements, il a été fait appel à la dernière minute aux éléments du Protocole qui n'ont eu que des miettes eu égard aux factures présentées par Océan Communication où l'on surfacture pour ensuite sous-payer les prestataires. Cette passe faite à la fille d'ATT par le Président du Comité d'organisation du Sommet, Tiéblé DRAME, était une manière pour ce dernier de se servir en envoyant sur son propre chantier une entreprise bénéficiaire d'un marché de construction sur le site du nouveau Centre International de Conférence de Bamako.

En faisant venir son père, Président de la République, à la piètre cérémonie de remise de trophées organisée par la FEMAFOOT, la promotrice de l'Océan Communication a montré aux maliens sa capacité d'influence.

Sous ATT on remarque une constance dans la politique de l'irresponsabilité ou de la fuite en avant qui consiste à faire croire que les membres de sa famille souffrent autant que les autres maliens. Lorsqu'on lui parle de la cherté de l'électricité et de l'eau, le Président ATT répond en faisant allusion à la facture de sa famille paternelle. Même comportement lorsqu'on lui parle du prix exorbitant des céréales.

Comment ATT peut-il lutter contre la corruption et le trafic d'influence, qui gangrènent notre économie, s'ils profitent à sa famille et à ses amis ?

De plus en plus on remarque qu'un petit nombre d'« opérateurs économiques » se partagent tous les marchés d'État.

2) Graphic Industrie ou le monopole de fait

Le Groupe Tomota qui est remarquable par son dynamisme, son ambition et son pragmatisme domine aujourd'hui le monde de l'imprimerie. Cependant ces qualités ne suffisent pas pour expliquer le monopole de fait dont jouit ce géant de l'imprimerie.

En effet, le Groupe Tomota, qui a compris qu'il suffit d'arroser les hauts fonctionnaires et les hommes politiques, paye à coups de centaines de millions des marchés qui ont contribué à asseoir son monopole. C'est ainsi qu'il est devenu indéboulonnable au PMU-Mali où les clauses d'un contrat sur mesure le mettent à l'abri de toute concurrence et de toute autre forme de révision dudit contrat.

Cette pratique du Groupe Tomota n'a pas échappé à certains députés de l'Assemblée Nationale qui, lors de l'interpellation du Ministre de l'Éducation Mamadou Lamine TRAORE ont pointé du doigt l'écart existant entre l'offre de Graphic Industrie et les autres offres relatives au dernier marché public concernant la fourniture de cahiers. Mais ce que les députés ne savent pas, c'est que c'est Alou Tomota qui a financé les travaux de finition de la villa du Ministre Mamadou Lamine TRAORE à Kalanban (quartier périphérique de Bamako). Bénéficiant des faveurs et de la protection de l'actuel

Premier Ministre, Ousmane Issoufi MAIGA, le Groupe Tomota est parvenu à acheter l'Usine HUICOMA qui a ainsi été bradée par le pouvoir sans garantie sociale pour les travailleurs.

On constate que des protégés d'ATT et de son épouse qui ont des compétences douteuses et qui sont dans des situations de précarité dans l'administration ou dans les affaires, font tout pour s'enrichir le plus rapidement possible et souvent de manière flagrante.

3) Affaires du Trésor ou le scandale des hydrocarbures

Sous la transition le pouvoir ATT a connu sa première affaire dite l'affaire du Trésor qui a vu des commerçants et hommes d'affaires s'enrichir impunément avec l'argent du contribuable malien. Dix ans après cette première affaire, d'autres affaires sont apparues au grand jour comme si le pouvoir ATT était un terrain de prédilection des affairistes très friands de l'argent public.

La répétition des affaires et les peines encourues par certains coupables, qui sont disproportionnées par rapport aux énormes sommes détournées, témoignent du laxisme et de la complicité du pouvoir ATT.

Une nouvelle affaire des hydrocarbures vient d'éclabousser une quinzaine d'importateurs. Le manque à gagner pour l'État malien s'élève à environ trois (3) milliards de F CFA pour les deux (2) premiers trimestres de 2004. S'il est évident que les mêmes causes font toujours les mêmes effets, on constate que l'impunité, le laxisme des autorités dans la première affaire des hydrocarbures n'ont fait que baliser le terrain pour d'autres importateurs corrompus. Pour ces derniers il s'agit simplement de s'enrichir à moindre coup sur le dos de l'État.

Cette nouvelle affaire des hydrocarbures révèle encore une fois de plus l'inefficacité des mesures et textes adoptés et des structures de contrôle mises en place telles que le Bureau du Vérificateur Général qui, lors de son passage à la Douane pour contrôle, n'avait rien décelé. Son rapport annuel 20042005 révèle un manque à gagner de 2.628.492.474 F CFA.

Les enquêteurs ont déploré le fait que le bureau des Produits pétroliers au niveau de la Douane n'ait pu mettre à leur disposition que 103 déclarations sur les 147 réclamées sur le second semestre de 2004. Il est donc évident que les importateurs corrompus ont bénéficié de la complicité des agents de la Douane. Pour preuve les documents trouvés par les enquêteurs au Bureau des Produits pétroliers sont faux. Qu'en est-il des déclarations de l'année 2005 ?

Cette nouvelle affaire ne surprend guère, car depuis un certain temps la fonction de douanier est, compte tenu des possibilités d'enrichissement illicite et rapide, devenue la plus prisée au Mali. C'est ainsi que le concours d'entrée à la Douane se paie aujourd'hui à coup de millions de F CFA.

4) Les agissements du Groupe Aga Khan au Mali: la Compagnie Aérienne du Mali, l'Énergie Du Mali-SA

La corruption généralisée et la frénésie après les marchés d'État ne se limitent pas aux seuls hommes d'affaire locaux. Pour combler le vide laissé par la disparition de Air-Mali, Air Afrique, les autorités maliennes ont procédé à un appel d'offres international en janvier 2004 afin de créer la compagnie aérienne du Mali. Le groupe Aga Khan, qui était parmi d'autres soumissionnaires, remporte cet appel d'offre.

Les observateurs avertis non pas été surpris par l'obtention du marché de création de la Compagnie Aérienne du Mali (CAM) par le Groupe Aga Khan, malgré la nonconformité de son dossier avec le cahier des charges. Car le Prince Aga Khan, qui est membre du Conseil présidentiel pour l'investissement, et qui est l'un des grands bailleurs de fonds de la Fondation pour l'Enfance et des projets à Mopti, ville natale du Président ATT, se trouve en terrain conquis au Mali où il contribue au régionalisme rampant d'ATT à travers le financement de certains projets.

Comment la CAM pouvait bien prendre son envol alors que le dossier mal conçu et en déphasage avec les intérêts du

Mali et des anciens travailleurs d'Air Mali et d'Air Afrique, le clouait au sol sur le plan technique et financier ? Aujourd'hui la CAM est une honte pour le peuple malien en général et en particulier pour la communauté musulmane dont elle n'est pas parvenue à assurer le transport sur les lieux saints de

l'islam en 2005. Pourquoi le Gouvernement a eu recours à Air Sénégal International pour le transport des pèlerins de la filière gouvernementale si la CAM existe réellement ?

Sur un tout autre permettant au Mali de EDM-SA a glissé une l'Etat malien devenu naïf sous le règne d'ATT. Ce que le public ne sait pas, c'est que le marché de l'EDM-SA n'intéresse pas véritablement ce Groupe qui est plutôt porté sur celui de la CMDT.

plan, le Groupe Aga Khan, en devenir l'actionnaire majoritaire à peau de banane sous les pieds de

5) Les crises acridienne et céréalière ou la navigation à vue

Comme le témoignent les crises acridienne et céréalière et leur gestion par le pouvoir d'ATT, le dicton « gouverner, c'est prévoir » est loin d'être une réalité politique au Mali où le pouvoir a une lecture fataliste des problèmes qui se posent.

La crise acridienne pouvait être jugulée si les pouvoirs publics avaient tenu compte des informations mises par la FAO à la disposition du Gouvernement malien des mois avant l'avènement de la crise.

Cette crise acridienne n'aurait pas eu l'ampleur qu'elle a connue si le pouvoir avait pris la menace au sérieux et pris des dispositions idoines.

Il existe une certaine corrélation entre les deux crises acridienne et céréalière. La première peut servir d'explication à la seconde, dont certaines conséquences pouvaient être évitées si le pouvoir avait pris la mesure du désastre lié à l'invasion acridienne.

Au lieu de chercher des voies et moyens appropriés permettant de soulager les populations au moment de la crise, le régime a pris des mesures qui n'ont fait qu'aggraver la crise. En effet, l'attribution non moins intéressée des exonérations à seulement trois importateurs de céréales par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Choguel K. MAIGA, n'a fait qu'accentuer la spéculation sur le marché céréalière.

Pour la première fois dans l'histoire du Mali, de l'Office du Niger, le kilo de riz a atteint 500 F CFA. Si le Ministre Choguel MAIGA dit qu'il n'a pas qualité en tant que Ministre du Commerce et de l'Industrie à attribuer des exonérations, il a raison. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que c'est lui qui a demandé en Conseil des Ministres cette mesure. Et c'est lui qui, contre des dessous de table, a donné à l'importateur de céréales Bakorè SYLLA l'information sur l'imminence de la décision d'exonération sur l'importation de riz, en prenant soin de rappeler à Bakorè que c'est grâce à lui Choguel MAIGA.

On ne peut comprendre que le régime, incapable de contrôler les prix, fasse appel aux opérateurs économiques pour le faire. Plus grave, durant des mois de tergiversations le Ministre du Commerce et de l'Industrie, voire le Gouvernement, ne savait pas qu'il existe une ordonnance autorisant le Gouvernement, malgré la liberté des prix, à fixer les prix en cas de crise alimentaire avérée.

Pire le Ministre Choguel MAIGA ne savait-il pas par les services spécialisés que le riche commerçant Bakorè Sylla, qui n'a pas sa langue dans sa poche, faisait de la rétention de riz dans ses magasins afin d'augmenter les prix ? N'y a-t-il pas un délit d'initié de la part du Ministre Choguel MAIGA qui aurait dû être traduit devant les tribunaux ?

Comme le dit le proverbe « A quelque chose malheur est bon », le malheur des familles maliennes durant cette longue crise céréalière a fait le bonheur de certains responsables maliens dont le Ministre Choguel K. MAIGA qui s'est enrichi sur la faim de ses compatriotes. Sinon comment expliquer les travaux très coûteux entrepris par ce dernier à Baco-djicoroni (quartier périphérique de Bamako) sur son domaine ?

Après les millionnaires de la sécheresse sous le Général Moussa TRAORE, les milliardaires de la démocratie sous Alpha Oumar KONARE, on peut aujourd'hui parler de milliardaires de la crise céréalière en seulement trois années de pouvoir d'ATT.

6) La noyade de la BHM dans les eaux troubles des logements sociaux et des opérations douteuses

La Banque de l'Habitat du Mali (BHM), qui connaît un déficit sans précédent d'environ 23 milliards de F CFA, se trouve dans une longue agonie depuis près de deux ans à cause d'une part du comportement de certains débiteurs bénéficiant de la protection du pouvoir ATT, et d'autre part de certains « projets populistes » entrepris par l'ancien président Alpha Oumar KONARE et poursuivis par le Président ATT

à travers la construction de logements dit sociaux. Des logements, dont les prix d'acquisition ne sont pas à la portée des véritables bénéficiaires, et qui sont majoritairement cédés aux protégés du pouvoir. Un quota « illimité » n'est-il pas accordé au couple présidentiel qui, sur la base de considérations politiciennes et familiales les distribue ? Le Général Mamadou Coulibaly, président de la commission en charge de la distribution de ces logements dits sociaux, n'a-t-il pas fait savoir son mécontentement par rapport à ce quota illimité ?

La dimension sociale de la mission dévolue à la BHM a suffi pour que les politiques fassent de cette banque un moyen de propagande, de politique politicienne sans tenir compte des limites des possibilités de ladite banque. Toute chose qui a suffi pour mettre à genou la BHM qui n'a pas les mêmes faveurs que la Banque de Développement du Mali (BDM) telles que la domiciliation des grandes opérations financières de l'État.

Sous la direction de Mamadou Baba DIAWARA, la BHM n'a-t-elle pas racheté une créance avoisinant la centaine de millions de F CFA que le Président ATT et son épouse (levaient à la BMCD avant le rachat de cette dernière par la BDM ?

Si la construction des Halles de Bamako par la BHM sous le régime d'Alpha O. KONARE a créé une saignée au niveau de la banque, celle des logements sociaux sous le pouvoir du Général ATT a causé une perte sans précédent à ladite banque qui voit aujourd'hui partir bon nombre de ses clients. Cela, malgré les supposés milliards que la République d'Iran devait mettre à la disposition de la BHM pour renflouer ses caisses et l'aider à avoir un nouveau souffle.

Par ailleurs les créances impayées sont une des causes de la crise que connaît cette banque. Le Président ATT a-t-il payé sa dette ? Le Vérificateur général Sidi Sosso DIARRA, autrefois conseil de la BHM, le promoteur des Halles de Bamako, le libanais Mohamed Saïdi, PDG de la Société Ivoirienne de Concept de Gestion (SICG), les promoteurs immobiliers IFA-BACO et MALI UNIVERS se sont-ils acquittés de leurs dettes ?

M. Mohamed Saïdi doit à la BHM plus de 8 milliards de F CFA. Comme si cela ne suffisait pas, le même Mohamed Saïdi, sur recommandation du Président ATT, a obtenu le nouveau marché de Mopti. A-t-il accepté de décorer un M. Mohamed Saïdi qui est interdit de séjour en Côte d'Ivoire ? Pour quel service rendu à la nation malienne ?

marché de construction du Comment le Président ATT délinquant financier comme

Après avoir pris part au financement de la campagne présidentielle de ATT en 2002, M. Mohamed Saïdi rétribue à coup de millions la protection dont il bénéficie et saura être généreux en 2007 pour les campagnes présidentielles du candidat ATT. En locateur généreux de la villa cossue du Président ATT à Bacodjicoroni, M. Saïdi n'est nullement inquiet par le Vérificateur général. Toute chose qui a amené certains créanciers de la BHM à ne pas s'acquitter de leurs dettes.

C'est en voulant récupérer les milliards que M. Saïdi doit à la BHM et en refusant d'engager la banque dans la construction du marché de Mopti sous la direction du même libanais et celle d'autres logements sociaux non rentables pour la banque, que l'ex-PDG Mamadou DIAWARA a été remercié par le Président ATT. Ce dernier, comme à ses habitudes, a fait croire à M. DIAWARA, qu'il appelle affectueusement « jeune frère », que sa relève est du fait du Premier ministre Ousmane Issoufi MAIGA, alors que tout a été planifié par le Président ATT lui-même et exécuté pendant un de ses séjours à l'étranger pour brouiller les pistes.

Cette situation catastrophique de la BHM a conduit la Commission bancaire de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-africaine) à recommander à l'État malien la reconstitution d'une provision de plus de 50 milliards de F CFA pour couvrir les créances douteuses et litigieuses. C'est ainsi que la Commission a, au terme de son inspection, préconisé trois schémas : placer la banque sous surveillance, le temps pour elle de se ressaisir, la placer sous administration provisoire, comme ce fut le cas de la Banque Internationale du Mali (BIM-SA) qui avait un déficit de 10 milliards de F CFA, ou procéder à la liquidation pure et simple de la banque. Si l'État ne fait rien, cette 3ème solution sera inévitable.

Cette situation catastrophique s'explique par ailleurs par l'immixtion du couple présidentiel dans la nomination des responsables. Pour preuve, le PDG, M. Mamadou Baba SYLLA, dont la nomination avait déjà surpris plus d'un, à peine nommé, s'est retrouvé sur un siège éjectable. Son départ, après lui avoir été annoncé au mois de février 2006, a été annulé sur instruction de Mme TOURE Lobbo TRAORE suite à l'intervention auprès de cette dernière d'une cadre de la Banque à savoir Mme Najim. Suite au protocole de financement intervenu entre la BHM, représentée par son PDG, et la Raffinerie du Pétrole Écologique (RAPECO) représentée par son PDG en la personne de Modibo KIDA, M. Baba SYLLA a été limogé en juin 2006. Il est remplacé par Mamadou CISSE, un cadre de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de 1^{er} 1^{er} EMOA.

Rappelons que Mr. Modibo KIDA est le premier candidat déclaré aux prochaines élections présidentielles. Cette déclaration de candidature n'est pas étrangère au départ de M. Mamadou Baba SYLLA dont la volonté de faire sortir la 1311M de l'impasse ne cadre pas avec les considérations politiciennes du candidat ATT.

Les départs des PDG Mamadou Baba DIAVDARA et Mamadou Baba SYLLA et la situation catastrophique que la BHM connaît depuis 2002, montrent bien que lorsque la politique entre dans une banque, la bonne gestion disparaît.

3) La horde des colonels corrompus

A/ La Sécurité d'État, bras séculier du régime ATT

Créée sous le régime dictatorial du Général Moussa TRAORE, la Sécurité d'État a longtemps servi d'instrument de répression et de propagande, d'où l'appellation de « police politique ». La SE, comme d'autres services de renseignement, oeuvre à la protection des institutions de la République. La démocratisation de la vie politique malienne n'a pas permis à la SE de faire sa mutation dans l'accomplissement de sa mission de recherche, de collecte, et de traitement de l'information afin d'édifier les décideurs. C'est dire que le rôle dévolu à la Sécurité d'État (SE) dès sa création est toujours d'actualité.

1) La décadence de la SE sous le Colonel Sambala Illo DIALLO

Après le départ de Soumeylou Boubèye MAIGA, alors Directeur de la SE, suite à sa nomination comme Ministre de la Défense et des Forces Armées sous le Président Alpha Oumar KONARE, le Colonel Sambala Illo DIALLO, qui était son adjoint, a été nommé Directeur Général de la SE.

Le Colonel Sambala Illo DIALLO, qui est un oncle de l'ex-Président Alpha O. KONARE, avait déjà montré ses carences lorsqu'il était Chef d'État Major adjoint de la Gendarmerie. Toute chose qui a conduit à la radiation de 800 élèves gendarmes.

Le Colonel Sambala Illo DIALLO n'avait pas conscience de l'importance de sa mission en tant que Directeur Général d'un service aussi sensible qu'est la SE. C'est ainsi que sous le Colonel DIALLO les postes juteux étaient occupés par les gendarmes ou proches parents kayésiens.

Pire, les enveloppes déposées à domicile pour lecture et portant le caché « Secret, Confidentiel » étaient ouvertes par la femme du Colonel Sambala Illo DIALLO qui était du coup aussi renseignée que le Président de la République.

Son manque de charisme, son incompetence et son flegme ont amené certains services amis de la SE à demander sa relève.

Plus tourné vers la recherche d'intérêts personnels, le Colonel Sambala Illo DIALLO a détourné une bourse de formation octroyée par l'Algérie à la SE au profit de sa fille. ("est ainsi que cette dernière s'est inscrite à l'ENA d'Alger où elle s'est fait renvoyer pour avoir copié. Cette étudiante médiocre a été par la suite inscrite grâce à la coopération avec les services russes dans une université de ce pays.

Cette recherche de l'intérêt personnel a amené le Colonel Diallo et son adjoint le Contrôleur Général Louis KEITA à entreprendre avec la complicité du DAF Maurice BAGAYOKO, alors Commandant, une réforme des véhicules du service sur mesure consistant à minorer les prix des véhicules qu'ils ont choisis. Le Colonel DIALLO s'est aussi attribué une Nissan Micra presque neuve à 200.000 F CFA.

Il s'est par ailleurs approprié un véhicule 4X4 de marque Mitsubishi octroyé à la SE par un service ami et non réceptionné officiellement. Ces trois complices ont par ailleurs mis en place un effectif fictif dont ils se partageaient les primes.

Son manque d'autorité était aussi patent au service qu'à la maison où un de ses fils a pu voler une partie du fonds secret du service. Comment un officier supérieur peut-il garder des millions chez lui, fût-il DG de la SE ?

Comme si ce détournement des fonds secrets ne suffisait pas, la Direction d'alors avait fictivement augmenté le nombre de Directeurs de service, dont les primes étaient détournées par elle. Malgré ces déboires à la SE, le Colonel Illo Diallo demeure un homme clé du régime ATT, d'où sa nomination comme Directeur Général de la Gendarmerie Nationale.

2) La Sécurité d'État, l'affairisme, le trafic d'influence et la débauche sous le Colonel Hamidou SISSOKO dit Man

Pour « donner un morceau » à son ami Man, le Président ATT, qui n'a pas conscience de l'importance de la mission d'un service de renseignement, a accepté de confier la SE au Colonel Hamidou SISSOKO. Comme l'indique son surnom, Man est un mondain qui, bénéficiant des largesses de bien de commerçants et d'hommes d'affaire de la place, leur offrait la protection de la SE.

C'est ainsi que sous Man la SE est devenue le service de renseignement le plus corrompu de la sous-région. Le richissime Bakorè Sylla n'a-t-il pas financé une mission de la SE' à Accra au Ghana afin de créer des problèmes à son concurrent direct, Modibo Kéita ? A cela s'ajoute l'affaire AB (initiales du nom d'un ex-rebelle des Forces Nouvelles et principal auteur de la casse de la BCEAO de la ville de Man) dans laquelle la SE a offert, contre plusieurs millions, sa protection à ce dernier.

En plus de Man et de son adjoint le Contrôleur général Yacouba DIALLO, beaucoup d'autres agents de la SE étaient au service de AB qui, grâce à cette protection, a pu s'échapper de la gendarmerie où il avait été gardé.

Plusieurs autres officiers supérieurs de l'armée et de la gendarmerie émargeaient chez AB. Comment un homme qui a planifié et réussi le casse de l'agence BCEAO de Man, torturé, spolié et tué des ressortissants maliens n'a pas été inquiété à Bamako malgré les plaintes de certaines de ses victimes ?

Man, un homme rodé dans le chantage et la manipulation, a entraîné l'épouse du Chef de l'État dans cette affaire en finançant certains projets de la Fondation pour l'Enfance avec l'argent sale du casse de la BCEAO de Man. Ce financement accordé à la Fondation gérée par la première Dame, a permis à Man d'avoir à son tour la protection du Président ATT qui ne pouvait plus l'inquiéter, en dépit de fortes preuves contre lui dans cette Affaire AB.

Après les humiliations et les tortures subies en Côte d'Ivoire, nos compatriotes victimes d'AB n'ont-ils pas subi une autre forme d'humiliation encore plus grave à savoir la complaisance, le laxisme et le traitement de faveur accordé à AB par les autorités maliennes ?

Pour certains observateurs, l'intimidation de l'avocat des victimes, Me Sidi Abbas, et les faveurs accordées à AB ont prouvé l'instrumentalisation de la justice qui est loin d'être indépendante.

Insatiable dans sa quête de profits, Man a par ailleurs organisé avec la complicité de Souleymane TRAORE, un des jeunes frères de la Première Dame, le détournement d'argent dans le cadre de l'achat des véhicules de la SE.

Comment le Président AIT a-t-il laissé un service aussi sensible entre les mains d'un homme qu'il savait incompétent et peu recommandable ?

Certains observateurs avertis savaient qu'il était impossible d'avoir des résultats avec Man. Le Colonel Oumar DIALLO dit Burus, promotionnaire d'ATT et qui fut l'un des meilleurs Directeurs de la SE, n'avait-il pas dit à ATT que " la SE est un trop gros morceau pour Man » ?

Malgré ses trafics de diamants, exactions et crimes perpétrés en Centrafrique (mort d'homme et viols de jeunes filles) Man, qui n'est pas à l'abri d'une poursuite pénale internationale, demeure toujours dans l'entourage du Président ATT auquel il est lié par « une forte relation d'amitié et de complicité ».

N'oublions pas que ATT et Man étaient ensemble en Centrafrique. Le premier servirait-il de bouclier pour le second par rapport à une poursuite pénale internationale ? En cas de poursuite, les complices de Man seront-ils épargnés ?

La relève de Man de la SE, loin d'être une sanction, a débouché en réalité sur une promotion de l'homme qui prend part à tous les déplacements du Chef de l'État. Avec Man, c'est la mise en veilleuse de la liberté de presse, lorsque la SE agresse le journaliste Sory HAIDARA du journal « Le Challenger » pour avoir affirmé dans un de ses articles que le Président ATT a, au cours d'une visite officielle à Dakar, eu un malaise. Ensuite, ce fut le tour d'un journaliste du « Zénith Balé » pour avoir fait un article corsé sur la Première Dame.

3) La Sécurité d'État comme instrument de répression sous le Colonel Mamy COULIBALY

Suite aux événements du 27 mars 2005 qui ont vu les mécontents supporteurs des Aigles du Mali (équipe nationale (le Football) s'adonner à des actes de vandalisme sur le chemin reliant le Stade du 26 Mars au Centre ville, le Président ATT saisit cette occasion pour relever l'encombrant Colonel Hamidou SISSOKO dit Man et son adjoint le Contrôleur Général de Police Yacouba DIALLO de la SE, le Directeur Général de la Gendarmerie et le Directeur Général (le la Police.

Ces responsables ont par la suite bénéficié d'une promotion qui montre aux Maliens que leur relève n'était pas une sanction prise à leur encontre pour n'avoir pas été prévoyants à la veille du Match de football Mali-Togo comptant pour les phases éliminatoires combinées Coupe du Monde et Coupe d'Afrique, et géré les casses commis ce jour Des casses qui ont montré les limites du système de sécurité du régime. Pour preuve le Premier ministre, qui était présent au stade, est resté bloqué sur place de 16 H à 23 H, craignant les supporteurs déchaînés et furieux. Pris de panique, certains Hauts responsables avaient demandé la réquisition de l'armée, oubliant que cela relève de la responsabilité du Président de la République.

Pour masquer son manque de prévision de ces événements qui ont causé des dommages importants dans plusieurs bars et restaurants de la capitale, la SE a établi de faux rapports accusant des islamistes et des opposants au Président de la République.

Le Contrôleur Général Niamé KEITA, alors Directeur régional de la Police, qui devait être la première personne sanctionnée dans cette affaire, a bénéficié d'une promotion. Il devint en effet Directeur général adjoint de la Police nationale.

Malheureusement, le Président ATT, qui est incohérent dans ses choix et incapable de sanctionner le Colonel Man pour son implication dans des affaires de corruption, a alors prétexté des événements du 27 mars 2005 pour le rappeler et le nommer Conseiller auprès de lui au Palais de Koulouba. Sinon comment comprendre que le Colonel Man et le Contrôleur Général Yacouba DIALLO qui furent relevés pour incompétence et irresponsabilité, puissent être promus respectivement Conseiller spécial du Président pour la gestion des crises et Directeur Général de la Police nationale ?

C'est ainsi que le Colonel Mamy COULIBALY, qui n'a pas la compétence, la personnalité et la carrure de l'homme qu'il faut pour diriger la SE, s'est vu confier la direction de ce service sensible. Toute chose qui témoigne de l'idée que le Président ATT a toujours voulu un homme manipulable à la tête de ce service qui, de par le choix des hommes qui le dirigent, se trouve être investi de missions peu valorisantes.

Contrairement aux précédents Directeurs, le Colonel Mamy COULIBALY est un « grand complexé », un homme dépourvu de poigne. Pour preuve, c'est contre son gré qu'il s'est résolu à accepter la candidature de sa femme aux élections législatives partielles de Sikasso (région frontalière avec la Côte d'Ivoire) qui a d'ailleurs été battue par le candidat du Rassemblement Pour le Mali (RPM) malgré la mise à sa disposition des moyens de la SE : véhicule 4X4, carburant, notes d'analyse politique sur ses concurrents et des pressions sur certains responsables administratifs à Sikasso.

Dépourvu d'esprit de discernement et voulant témoigner (le sa loyauté envers le Président ATT, le Colonel Mamy COULIBALY a entrepris une action punitive contre l'animateur de la Radio Klédu, Amidou DIARRA dit Dragon, sur instruction du Président de la République à la veille d'un de ses voyages à l'étranger. L'animateur de la Radio Klédu, Amidou DIARRA, après avoir été kidnappé par un

groupe de jeunes soldats de la SE sous la direction de deux officiers supérieurs Habib DIAKITE et Maurice BAGAYOKO, fut battu et torturé. Les éléments ayant accompli ce forfait ont été gratifiés, alors que d'autres, qui mènent des missions nobles ne le sont pas.

Pour tirer le maximum de profit de sa fonction de Directeur Général de la Sécurité d'État, le Colonel Mamy COULIBALY a, au lieu d'accepter d'aller habiter dans un logement de l'État, préféré engager le service dans la location d'une villa à 800.000 F CFA par mois. L'équipement de cette maison a coûté plusieurs millions dont un million pour l'achat des seuls rideaux. Du jamais vu pour le logement d'un officier de l'armée. Ces dépenses exécutées avec la bénédiction de l'actuel Directeur Administratif et Financier (DAF) de la SE, le Lieutenant Colonel Maurice Bagayoko, pourraient cacher des actes de délinquance financière. La cupidité du Directeur général et de son DAF sont de plus en plus décriée par les agents.

La SE, où les décisions de nomination à des postes à l'extérieur, et de remise d'agents à leur corps d'origine, sont soumises à l'appréciation de la Première Dame, est moins un service de renseignement qu'une police politique où sont quotidiennement interpellés de paisibles citoyens et syndicalistes pour leur appartenance politique ou luttes syndicales qui sont pourtant autorisées par la Constitution.

Elle est par ailleurs devenue non seulement un bureau de placement pour le couple présidentiel, mais aussi un sanctuaire pour certains officiers qui ont été mêlés à des malversations dans leurs corps d'origine. C'est par exemple le cas du Capitaine Youssouf N'Daou de l'armée, un beaufrère du Président ATT, qui, après avoir été impliqué dans des détournements de fonds au sein de la grande muette, s'est retrouvé à la SE où il bénéficie d'avantages injustes : deux logements de fonction pour sa seule famille alors que certains vieux cadres attendent logement, si petit soit-il. C'est aussi le cas de ce Capitaine Sidi TOURE de la gendarmerie, qui, lorsqu'il était Commandant de brigade aidait financièrement le Capitaine ATT se voit confier un poste de responsabilité avec les avantages afférents.

A la SE, tous les postes avantageux sont confiés aux protégés du couple présidentiel, qui depuis des années

cousin du Président ATT, le ne d'avoir un ont que des néophytes en matière de renseignement. Le véritable Directeur Général de la SE est le Général ATT à qui toutes les décisions sont soumises pour approbation ou appréciation. D'organe de protection des institutions, la SE est devenue un appareil de propagande et de répression au service du Président ATT.

B/ L'état-major général des armées

Depuis l'avènement d'ATT au pouvoir, cette structure du Haut commandement militaire est devenue le refuge des colonels affairistes de l'armée. Ainsi, s'y traitent avec les opérateurs économiques peu recommandables toutes sortes de marchés qui, dans la plupart des cas, ne correspondent pas aux besoins réels de la structure.

Le TRAORE ne pouvait être Chef d'état-major des armées que sous ATT.

Le Général Seydou TRAORE, coupable de détournement (le fonds à l'intendance militaire, avait été envoyé comme attaché militaire au Nigeria pour échapper aux poursuites judiciaires.

Préoccupés par la réélection d'ATT et les affaires, les colonels de l'état-major général des armées ont cessé d'être (les stratégies militaires. Toutes choses qui ont permis aux rebelles Touareg de prendre possession avec une facilité déconcertante de deux camps militaires pendant des heures à Kidal le 23 juin 2006. Occupés à traiter des affaires, ces colonels ne pouvaient en aucun cas prévoir cette attaque.

1) Le chef d'état-major des armées: le Général Seydou TRAORE

Dans un régime sérieux le Chef d'état-major des armées est un officier supérieur ou Général modèle, stratège, meneur d'hommes, intègre et incorruptible. Devenu Général par complaisance et avec la bénédiction d'ATT, Seydou

2) La Direction de la Sécurité Militaire (Service de renseignement militaire)

La Direction de la Sécurité militaire est dirigée par le Colonel GOITA. Comment comprendre qu'un officier, qui a été mis aux arrêts de rigueur de 60 jours pour malversations financières entre 2000 et

2002, puisse se retrouver à la tête ('un service aussi sensible ? Cela s'explique par le fait que c'est le Président ATT qui est son parrain dans l'armée.

64

65

Se sachant intouchable, il détourne les primes de ses agents et confond les fonds secrets de son service avec son argent propre. Récemment impliqué avec certains de ses agents dans une affaire de faux billets portant sur des dizaines de millions, le Colonel dont la culpabilité a été établie par une enquête sérieuse de la Gendarmerie, n'a pas été inquiété. Mais, ce sont deux de ses agents qui ont été sacrifiés. Ainsi va le Mali sous ATT.

C/ Le Chef d'état-major particulier du Président de la République: le Colonel Bréhima COULIBALY

Maintenu à son poste de Chef d'état-major particulier du Président de la République par ATT, cet ancien aide de camp de l'ex-Président Alpha Oumar KONARE, excelle dans le montage de faux coups d'État dont il a le secret et qu'il utilise pour bénéficier des largesses du pouvoir. Le Colonel COULIBALY est plutôt préoccupé par ces complots imaginaires que par les exigences liées à sa fonction de Chef d'état-major particulier du Président.

D/ Le Ministre Secrétaire Général de la Présidence: le Contrôleur Général de Police Modibo SIDIBE

Borgne au pays des aveugles et homme clé du système ATT M. Modibo SIDIBE, qui a occupé plusieurs postes ministériels sous le régime ADEMA, pourrait être éclaboussé dans l'affaire dite des hydrocarbures par le truchement de Mme Ami SOW, payeur aux Recettes Générales du District, qui n'est pas étrangère aux magouilles de certains pétroliers et avec qui il entretient des relations plus qu'amicales depuis des années.

Le Ministre Secrétaire Général, qui ne s'est jamais entendu avec les différents Premiers Ministres sous ATT, passe pour être un faiseur de roi. En effet M. SIDIBE peut aujourd'hui faire de quelqu'un un Ministre. Les Ministres Fanta SYLLA de la Justice et Abou Bakr TRAORE des Finances lui doivent leur nomination. Toutes choses qui permettent à Modibo SIDIBE d'avoir une haute vue sur les finances et les dossiers judiciaires.

En plus de cette horde de colonels corrompus, le pouvoir ATT repose sur un parti politique qui ne dit pas son nom, sur un certain nombre d'hommes politiques opportunistes et sans conviction et sur la Fondation pour l'Enfance.

66

67

E/ Mouvement Citoyen

Association apolitique selon l'Ordonnance n°41/PCG du 28 mars 1959, le Mouvement Citoyen s'est, avec la bénédiction d'ATT, transformé pour venir jouer dans la cour des partis politiques en violation des textes régissant les activités des associations et des partis politiques. En effet, « de son statut d'association, le Mouvement Citoyen joue, sans aucun doute, le rôle des partis politiques, comme il se doit dans tout régime démocratique ». Cette situation illégale du Mouvement Citoyen n'émeut point le pouvoir qui y trouve son compte. Et les responsables de cette association exercent aujourd'hui le pouvoir au grand dam des formations politiques.

Lieu de refuge des opportunistes, affairistes et repris de justice, il est devenu aussi un instrument de chantage des cadres de l'administration. C'est ainsi que l'ex-Maire de Sikasso, Mamadou TANGARA, et le transfuge du Rassemblement Pour le Mali (RPM), Hamane TOURE dit Serpent, tous deux repris de justice, se retrouvent comme animateurs de première ligne du Mouvement Citoyen.

M. TANGARA est accusé d'avoir détourné plusieurs dizaines de millions à la Mairie de Sikasso (3^e région du Mali). Cette affaire est pendante devant la justice.

Ces cas de TANGARA, TOURE et d'autres, révèle que le système ATT aime avoir à faire à des individus qui se reprochent quelque chose pour se servir d'eux. Mais, ceux-ci, habitués à la triche, ont tellement compris cela qu'ils continuent d'abuser de l'argent du contribuable.

F/ Dioncounda TRAORE : Président

de FADEMA-PASJ, ex-parti au pouvoir

Ancien Ministre et ancien député, Mr TRAORE, qui est dépourvu de conviction politique, a pris le risque de sacrifier les intérêts de sa formation politique au profit de ses ambitions personnelles. Si le Général ATT, comme I Dioncounda aime le dire, est un militant de première heure de l'ADEMA-Pasj, pourquoi lui avoir opposé aux élections présidentielles de 2002 le candidat officiel de l'ADEMA-Pasj cri la personne de Soumaila CISSE ?

68

69

G/ Soumaila CISSE : Président d'honneur de l'URD

1/ Choguel MAIGA : Président du MPR et Ministre du Commerce et de l'Industrie

Ancien Ministre de Alpha Oumar KONARE, challenger de ATT en 2002, et actuellement Président de la Commission de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire OuestAfricaine) M. CISSE qui a besoin du soutien du Président ATT pour avoir un second mandat à la tête de cette Institution sous-régionale, a, à travers des responsables de sa formation politique dont Younoussi TOURE, Oumar TOURE, Wahab BERTHE etc., sacrifié les intérêts de son parti.

De par son soutien à ATT, M. CISSE montre bien qu'il n'a pas d'ambition pour le Mali.

Exemple parfait de l'opportuniste politique malien qui, pour des intérêts personnels, s'est transformé en chantre de ATT tombeur de l'ex-Président Moussa TRAORE dont Choguel MAIGA défendait l'héritage.

Est-ce à dire que le combat de Choguel MAIGA pour l'ex-parti unique de Moussa TRAORE (Union Démocratique du Peuple Malien - UDPM) était aussi motivé par un calcul d'intérêt personnel ?

J/ La Fondation pour l'Enfance

H/ Mountaga TALL : Président du CNID

et 1er Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Capable de toute sorte de trahison pour le pouvoir, Mr. TALL a engagé son parti derrière ATT, donnant ainsi raison à l'opinion publique qu'il est toujours un homme politique dont la fidélité n'est pas constante et qu'il est très habile dans le retournement de sa veste au gré de ses intérêts du moment.

Empiétant sur les prérogatives de bon nombre de Ministères, la Fondation pour l'Enfance, dirigée par la Première Dame, Mme TOURE Lobbo TRAORE, est en première ligne de la politique politicienne du Président ATT.

Intervenant dans les domaines socio-politiques, cette Fondation fonctionne non seulement avec des fonds publics, mais aussi avec des dons consentis par certains opérateurs qui ne sont pas en général en règle vis-à-vis des Impôts et qui désirent par conséquent bénéficier de la protection de Mme I c TOURE Lobbo et de ses faveurs.

70

71

G/ Soumaila CISSE : Président d'honneur de l'URD

1/ Choguel MAIGA : Président du MPR et Ministre du Commerce et de l'Industrie

Ancien Ministre de Alpha Oumar KONARE, challenger de ATT en 2002, et actuellement Président de la Commission de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire OuestAfricaine) M. CISSE qui a besoin du soutien du Président ATT pour avoir un second mandat à la tête de cette Institution sous-régionale, a, à travers des responsables de sa formation politique dont Younoussi TOURE, Oumar TOURE, Wahab BERTHE etc., sacrifié les intérêts de son parti.

De par son soutien à ATT, M. CISSE montre bien qu'il n'a pas d'ambition pour le Mali.

Exemple parfait de l'opportuniste politique malien qui, pour des intérêts personnels, s'est transformé en chantre de ATT tombeur de l'ex-Président Moussa TRAORE dont Choguel MAIGA défendait l'héritage.

Est-ce à dire que le combat de Choguel MAIGA pour l'ex-parti unique de Moussa TRAORE (Union Démocratique du Peuple Malien - UDPM) était aussi motivé par un calcul d'intérêt personnel ?

J/ La Fondation pour l'Enfance

H/ Mountaga TALL : Président du CNID

et 1er Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Capable de toute sorte de trahison pour le pouvoir, Mr. TALL a engagé son parti derrière ATT, donnant ainsi raison à l'opinion publique qu'il est toujours un homme politique dont la fidélité n'est pas constante et qu'il est très habile dans le retournement de sa veste au gré de ses intérêts du moment.

Empiétant sur les prérogatives de bon nombre de Ministères, la Fondation pour l'Enfance, dirigée par la Première Dame, Mme TOURE Lobbo TRAORE, est en première ligne de la politique politicienne du Président ATT.

Intervenant dans les domaines socio-politiques, cette Fondation fonctionne non seulement avec des fonds publics, mais aussi avec des dons consentis par certains opérateurs qui ne sont pas en général en règle vis-à-vis des Impôts et qui désirent par conséquent bénéficier de la protection de Mme I (TOURE Lobbo et de ses faveurs.

70

71

On remarque enfin que le consensus concocté par le Président ATT et son clan est un terrain aujourd'hui investi par les leaders politiques qui ont échoué dans la reconquête du pouvoir et dans l'animation du jeu politique d'une part, et les membres de la famille TOURE d'autre part.

3) L'irresponsabilité, l'incompétence et la fuite en avant

Dans la gestion des affaires qui ont émaillé la période 2002-2006, le régime ATT a brillé par son « absence », son irresponsabilité. Tout se passe comme si les mots punition, sanction sont absents du vocabulaire de ce régime.

Le Président ATT n'a-t-il pas donné la preuve à maintes reprises qu'il est dépassé par les événements lorsqu'il parle comme l'homme de la rue des tarifs d'EDM, du chômage, la crise céréalière, l'Église de Samaya, de l'insécurité etc. L'on se demande si les responsables administratifs fautifs ou incompetents en charge de ces questions ne sont pas nommés par ATT lui-même.

Dans l'affaire de la CAM, le régime ATT a brillé par son manque de fermeté, sa complaisance face au non-respect des clauses contractuelles par le Groupe Aga Khan. Pourquoi le Gouvernement, après les prises de position fermes du Premier

72

ministre suite aux pressions des anciens agents d'Air Mali et d'Air Afrique, n'a pas pris de sanction contre le Groupe Aga Khan qui n'a pas respecté ses engagements : immatriculation des avions au Mali, application des couleurs nationales sur les avions ? Compte tenu du non-respect des clauses essentielles du contrat, on se demande si les avions loués par le Groupe Aga Khan sont régulièrement révisés ou assurés.

Parlant du domaine stratégique de l'électricité, on constate que EDM-SA achète l'électricité de Manantali à 30 FCFA le KWH pour le facturer aux consommateurs à 150 F (FA.

Au moment de la rupture du contrat entre l'État malien et Saur, EDM-SA devait plusieurs centaines de millions de F (FA à ESKOM, la société Sud-africaine qui lui fournit l'électricité de Manantali.

Le paradoxe dans notre pays est qu'avant Manantali, le citoyen malien payait cher l'électricité et cela continue toujours bien que Manantali « brade » l'électricité à EDMSA La centrale de Manantali, dont les factures sont irrégulièrement payées par EDM-SA, fournit 50 % de l'électricité consommée à Bamako.

Le Président ATT dans ses nombreuses sorties inutiles à la Télévision nationale, ne disait-il pas qu'avec la

73

privatisation d'EDM-SA, son gouvernement ne pouvait imposer quelque réduction de tarifs que ce soit à cette structure? Maintenant que l'État est majoritaire dans le capital d'EDM-SA suite au départ de Saur qu'en est-il pour les réductions de tarif ?

Un cadre courageux et patriote en la personne de feu Alkaly KEITA, membre de la Commission de Régulation de l'Électricité et de l'Eau (CREE) avait démontré qu'il était possible de réduire les tarifs d'EDM. Malheureusement pour les consommateurs maliens cette révélation lui coûta la vie. Malgré la

promesse faite par le Président ATT de faire la lumière sur la mort de M. KEITA qui aurait été empoisonné, le peuple malien a attendu en vain les résultats de l'enquête.

Le Président ATT a-t-il peur des coupables qui sont mus par la recherche de leurs intérêts personnels ? Leur acte odieux montre qu'aucun patriote malien n'est à l'abri. Sinon comment comprendre que la Sécurité d'État, la Police nationale et la Gendarmerie n'aient pu faire la lumière sur cette affaire d'empoisonnement ?

Au lieu de s'exhiber devant les écrans de la télévision nationale pour chanter les louanges d'ATT et d'affirmer que le Général-Président est le plus grand soldat de la démocratie en Afrique, le Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, 74

M. Ahmed Diane SEMEGA, aurait dû se battre pour que toute la lumière soit faite sur la mort tragique d'Alkaly K I EITA

Pour des besoins électoralistes, le régime a programmé une réduction des tarifs à la veille des élections générales de 2007. Une augmentation des tarifs après ces élections n'est pas à exclure.

Les autorités ne peuvent plus se servir de la situation financière d'EDM pour justifier l'inopportunité d'une réduction des tarifs, pendant que EDM s'offre certains luxes juste après le départ de Saur: achat de nouveaux véhicules 4X4, la gratuité de l'eau et l'électricité pour certains cadres, et la location d'une villa à coup de centaines de milliers de F (TA par mois pour y abriter le bureau du Président du Conseil d'Administration (PCA) alors que son bureau à EDM qui offre toutes les commodités, est occupé par le Conseiller à la Communication, M. Tiona Mathieu KONE qui a ses entrées à Koulouba.

Pourquoi faire appel à un retraité qui a longtemps été coupé du monde de l'Administration, puisque occupé par ses travaux champêtres pour lui confier le rôle de PCA dans une Structure qui ne manque pas de cadres valables ? M. Adama I TRAORE n'a-t-il pas, lors de sa première rencontre avec la 75 Direction d'EDM, souligné son déphasage et affirmé que sa nomination est politique ?

a/ Démolition de l'église de Samaya : inaction et gesticulation des pouvoirs publics

Premier prêtre de l'église libanaise dont il assurait l'administration des biens au Mali, le père Youssef FRANCIS, qui a été accusé d'être un homme d'affaire, fut contraint de quitter notre pays.

En agissant au nom de l'église, le père Youssef FRANCIS a pu obtenir des titres fonciers de certains domaines. Avant son décès en 2004 en France et dans un testament établi en 1980, le père FRANCIS a fini par restituer à l'église ce qu'il lui devait. Dans ce testament il reconnaît que les propriétés qu'il avait acquises au Mali, étaient les biens de l'église maronite et qu'aucun de ses ayant-droits ne devait prétendre à les posséder.

A quelques mois de sa mort, le père Youssef Francis établit un autre testament dans lequel son neveu Georges FRANCIS devint légataire. Celui-ci revendique la propriété des biens.

C'est ainsi que le 21 novembre 2005 sur décision de justice l'église de Samaya, où l'enseignement théologique et

76

philosophique est dispensé aux futurs prêtres de nombreux puits africains, a été démolie.

Pour que cette décision de justice soit exécutoire, il a fallu qu'un décret pris sous Alpha O. KONARE et protégeant l'église de Samaya, soit abrogé. C'est dire que les autorités étaient bien informées de cette crise. La déception des citoyens, en particulier des communautés religieuses (musulmane et chrétienne) était grande, puisque pour la première fois dans l'histoire de notre pays un lieu de culte est démoli sur décision de justice.

Ce qui est scandaleux dans cette affaire, c'est que le (Gouvernement avait été informé par note confidentielle de la Direction Générale de la Gendarmerie de l'extrême sensibilité que revêt la démolition de l'église. Pire, le Président ATT qui est le président du Conseil supérieur de la magistrature avait, suite à sa rencontre avec les représentants (le l'église malienne, promis de suivre personnellement l'affaire et les a rassurés.

Ce qui est aberrant, voire révoltant, c'est surtout la critique de la démolition de l'église par le Président ATT. Au lieu de critiquer et de proposer la reconstruction de l'église, il aurait dû intervenir au nom de la stabilité sociale dont il est le garant pour éviter l'exécution de cette décision de justice. 77

Cette attitude du Président ATT frise la démagogie et montre bien qu'il souffre d'aboulie.

b/ L'Affaire des motos de la Police

En 1995 l'État contracte un prêt bancaire de plus de 2,5 milliards de F CFA pour l'acquisition de 2000 motos Yamaya 100 et MAT 80. Ces engins ont été vendus à crédit aux policiers et le remboursement du prêt devrait s'échelonner sur une période de quatre ans. Tout se passe bien au début avec un recouvrement de plus d'un milliard environ. Ce n'est que plus tard que les policiers dénoncèrent « des irrégularités » qui, selon eux, ont entaché la procédure d'attribution du marché des motos à leur créancier.

Le 6 juillet 2005, la Direction Générale de la Police ordonna la reprise du remboursement suite à une décision prise en Conseil des Ministres. Mais après protestations de la section syndicale de la Police contre la reprise du remboursement des motos, le Ministre de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile a décidé, sur ordre du Président de la République, de surseoir momentanément au paiement des dettes.

Cette reculade des pouvoirs publics, qui crée un précédent, était prévisible. Connaissant la frilosité du régime face à tout mouvement syndical et ayant un accès direct au Président de la République, la section syndicale de la Police n'a pas hésité à vouloir prendre en otage le sommet AfriqueFrance et déclencher une grève générale suivie d'action (l'éclat si les autorités de la Police persistaient dans leur décision.

Cette affaire des motos de la Police dévoile un manque d'autorité dont les policiers débiteurs ont tiré profit après s'être engagés volontairement à payer leurs dettes.

Ces différentes affaires témoignent éloquemment de l'effritement de l'autorité de l'État. Pour preuve, les Ministres ne sont plus prompts à exécuter les engagements pris par le chef de l'État dont le régime a atteint les limites de la crise de confiance et du discrédit.

C/ L'évaluation trimestrielle de l'action gouvernementale ou la politique de l'autosatisfaction

L'évaluation trimestrielle de l'action gouvernementale est l'un des moyens de propagande du régime ATT. En effet, à défaut d'un véritable programme d'actions

78

gouvernementales, le régime ATT se contente d'une

évaluation du nombre de lois, de décrets et de communications écrites approuvés par le Conseil des Ministres. Cet exercice d'autosatisfaction cache bien des carences, et l'inactivité de certains ministres. Comment apprécier l'efficacité, l'impact de la politique gouvernementale par le nombre de textes de loi, de décrets et l'augmentation de la masse salariale?

L'évaluation de l'action gouvernementale montre bien que le régime ATT ne fait pas de différence entre approuver les textes et les traduire dans les faits ou en réalités socioéconomiques quantifiables.

Malgré l'augmentation de la masse salariale, dont le pouvoir se glorifie, le salaire du fonctionnaire malien, qui demeure l'un des plus bas de la sous-région, est insuffisant compte tenu du coup de la vie : le sac de riz, le kilo de viande, le sucre coûtent plus cher et le Mali continue d'importer du riz en dépit de l'existence de l'office du Niger et de la vocation agro-pastorale de notre pays.

Les bons points attribués aux différents ministères dans cette évaluation jurent cependant avec la réalité. En effet, si l'évaluation de l'action gouvernementale était pertinente, sincère, voire honnête, notre pays ne serait pas classé au

80

174ème rang sur 177 pays classés par le PNUD en matière de développement.

Par ailleurs, on remarque, suite à une enquête menée par le bi-hebdomadaire Le Reflet auprès de 1200 ménages dans toutes les régions administratives du pays, que 3 ménages sur

5 pensent négativement que le Gouvernement crée un environnement favorable au développement du secteur privé et que l'attribution des marchés publics se fait de façon arbitraire dans 80% des cas.

Selon la même étude 79% des enquêtés affirment que les crimes économiques sont les obstacles pour la conduite des affaires au Mali et 90% des enquêtés avouent que le système fiscal est partial.

On constate aussi que 77% des ménages trouvent que le système de collecte des impôts n'est pas transparent car gangrené par la corruption. Et 58% des personnes interrogées pensent que la gestion de la chose publique ne s'est guère améliorée depuis 2002 à cause du traitement partial des citoyens et de la non-prise en compte des préoccupations de la population dans la formulation des politiques de développement.

Par ailleurs dans un article intitulé « Nos ministres les plus incompetents », le quotidien « Les Echos » a montré que

81

les ministères clés comme « l'Industrie et le Commerce » et « l'Agriculture », sont, contrairement à la dernière évaluation trimestrielle de l'action gouvernementale, marqués par l'incompétence notoire des ministres qui en ont la charge. Ainsi ce journal révèle que les importations de poissons sont passées de 368 millions F CFA en 2002 à 1,18 milliards F CFA sous ATT, soit une augmentation de 320 %. Par contre les exportations maliennes de poissons sont passées de 138,8 millions F CFA en 2002 sous Alpha Oumar KONARE à 53,2 millions F CFA en 2003, soit un recul de 38 %. Et pendant que le Mali importe massivement du poisson, il en exporte peu.

Ce recul d'exportation s'explique moins par la faiblesse de la production qui est passée de 46.425 tonnes en 2002 à 47.387 tonnes en 2003, que par une absence de politique commerciale.

Quelles sont les mesures initiées par le Ministre Choguel MAIGA depuis 3 ans pour faire accroître substantiellement nos exportations en poissons ?

Par ailleurs, selon le même quotidien, les exportations d'animaux vivants ont été de 46,1 milliards en 2001 sous Alpha Oumar KONARE, et de 24,5 milliards en 2003 sous ATT, soit un recul d'exportation de 53 %, malgré la suppression des taxes d'exportation pour rendre les animaux

maliens plus compétitifs. Ainsi entre 2003 et 2005 le Mali a perdu par rapport à 2001 plus de 65 milliards de F CFA. Ce recul s'explique par une insuffisance de politique d'exportation et non par une insuffisance de production. En effet, les exportations de viande du Mali ont été de 44,3 millions de F CFA en 2002 sous Alpha Oumar KONARE et (le 22,75 millions de F CFA en 2003 sous ATT, soit une baisse de 51 %.

On sait que malgré la crise ivoirienne, qui a toujours servi d'alibi pour nos politiques, les ivoiriens ont toujours continué à importer du bétail en provenance du Mali.

Sur un tout autre plan, c'est sous le ministre Choguel MAIGA que le Mali a enregistré la plus forte présence sur son territoire d'aliments impropres à la consommation. C'est le cas des affaires dites huile frelatée, poulet cancérigène, farine bromatée, et cubes maggi à base de farine animale. Des affaires qui se sont terminées en queue de poisson sans que les responsabilités soient situées, donc sans coupable comme d'habitude depuis juin 2002.

Sur le plan agricole, « Les Echos » note l'absence de nouveaux projets d'aménagement agricole sous le ministre Seydou TRAORE dans les trois régions agricoles du Mali à savoir Ségou, Sikasso et Mopti. Et tous les projets

d'infrastructure de production agricole en cours de réalisation ont été initiés en 1990 et 1992. Cette incompétence du Ministre Seydou TRAORE s'explique, selon le quotidien, par la mauvaise gestion des ressources humaines pour réaliser les objectifs du développement économique et social assignés à son département. A cela s'ajoutent les mauvaises relations de collaboration avec les bailleurs de fonds comme la Banque Africaine de Développement (BAD).

En effet, le Ministre Seydou TRAORE s'est distingué depuis 3 ans par sa volonté de ne pas appliquer le principe sacro-saint de « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut », c'est-à-dire l'adéquation entre le poste et le profil de formation. Du fait de ces mauvais choix, du népotisme, et de l'amateurisme de certains responsables, la part de l'agriculture dans la production intérieure brute est passée de 52,9 % en 1998 à 48,9 % en 2004, et le Mali risque de perdre le financement des projets Mali-Sud (8 milliards de F CFA) et Moyen Bani (20.000 hectares de terre à aménager).

Enfin sur le plan social, comment parler d'avancée sociale alors que le Ministre en charge du Développement social, Djibril TANGARA, se montre incapable de défendre devant les députés les

dossiers engageant la responsabilité de son département ? Cela, depuis son arrivée dans le Gouvernement 84

jusqu'à nos jours. Le Ministre TANGARA, qui est le président du Mouvement Citoyen, une association politique acquise à la cause de ATT, s'est toujours excusé ou fait remplacer lorsqu'il est interpellé à l'Assemblée Nationale.

Cette incompétence des ministres est-elle le reflet de celle du Premier ministre, chef du gouvernement, Ousmane Issoufi MAIGA dont l'impact de la politique est aujourd'hui jugé négatif par bon nombre d'observateurs ?

La nomination de M. Ousmane Issoufi MAIGA en avril 2004 à la Primature avait fait naître beaucoup d'espoir eu égard à sa supposée « rigueur dans la gestion » et son expérience comme ministre. Force est de reconnaître qu'avec lui l'attente des maliens a été encore une fois déçue.

Les multiples affaires de corruption, son incapacité à imprimer une nouvelle dynamique à l'appareil administratif, ne suffisent-elles pas pour témoigner de son amateurisme et son échec ?

On constate que sur le plan institutionnel et interpersonnel la méthode ATT a atteint ses limites. Pour preuve, la communication intra-gouvernementale est minée par une intolérance mutuelle de principe. C'est ainsi que les ministres Ahmed Diane SEMEGA, Ousmane THIAM, Choguel MAIGA, Mamadou Lamine TRAORE et Seydou TRAORE,

85

qui ne communiquent avec le Premier ministre que par correspondance administrative, foulent au pied l'autorité du Chef du Gouvernement.

Ce comportement irresponsable, qui n'honore pas notre pays, est révélateur d'une des conséquences de la méthode ATT caractérisée par l'impunité et le laisser-aller. C'est pourquoi dans ce climat malsain l'échec de l'action gouvernementale était prévisible en dépit des promesses faites par le Premier ministre dans sa Déclaration de Politique Générale d'impulser l'action gouvernementale et d'apporter des résultats tangibles. La réussite d'un Gouvernement doit aller au-delà de quelques logements sociaux, de la gratuité de la césarienne et des Anti-retroviro (ARV) qui ne sont qu'un aspect des besoins des maliens.

Par ailleurs, sous ATT, la notion de cadre a perdu son sens. C'est ainsi que la fonction de ministre a été dévalorisée, puisqu'à la veille de chaque remaniement ministériel, le Président ATT s'arrange à faire des mouvements de personnels dans chaque département ministériel pour couper l'herbe sous le pied des nouveaux Ministres.

Conséquence, la plupart des chefs de service savent qu'ils sont nommés en réalité par ATT et non sur proposition de leurs ministres. C'est pourquoi de simples agents dans

l'administration sont souvent plus puissants que leur patron. 1-4 c'est la hiérarchisation des fonctions qui en prend un sacré coup. Tout part d'ATT et tout lui revient.

d/ Le Conseil Présidentiel Pour l'Investissement : la réunionniste s'empare du régime ATT

Malgré la création du Conseil Présidentiel pour l'Investissement (CPI), le Mali est loin d'être « une destination sans risque » pour les investisseurs. Les classements établis par le Credit Risk International Institutional Investor, le World Economic Forum, qui ont réalisé des opérations au Mali, donnent une image peu glorieuse du climat des investissements dans notre pays. La corruption, la déficience des infrastructures, la lourdeur du cadre réglementaire font de notre pays « une destination à risque assez élevé avec une moyenne de 4 sur 7 pour l'instabilité politique, et 3 sur 7 pour les investissements directs ». Au plan financier, le Mali est considéré comme un risque élevé avec peu d'attraction sur le continent africain. En d'autres termes, sous le régime ATT et malgré la création du Conseil Présidentiel pour l'Investissement, le Mali est aujourd'hui mal classé pour la compétitivité globale et la compétitivité de l'environnement des affaires.

87

On constate que le CPI n'est qu'une structure de plus qui ne vient qu'empiéter sur le domaine du Ministère en charge des investissements. Par ailleurs, les membres du CPI ne sont pas choisis sur la base de leur compétence, du dynamisme de leurs entreprises au Mali ou à travers le monde, mais sur

leur accointance ou affinité avec le Président ATT. Certains membres étrangers du CPI qui siège à la Présidence de la République du Mali, se servent de leur présence dans cette nouvelle structure pour s'adonner au trafic d'influence. En réalité, le CPI est moins un instrument de promotion des investissements au Mali qu'un moyen de lobbying pour ses membres.

e/ L'Agence Pour l'Emploi des jeunes (APEJ)

Depuis son arrivée au pouvoir, le Président ATT excelle dans la création de nouvelles structures dont le fonctionnement est loin d'apporter les résultats escomptés. C'est le cas par exemple de l'APEJ. Aujourd'hui, cette structure est moins une agence pourvoyeuse d'emplois qu'un instrument de politique politicienne : les jeunes recommandés par le Mouvement Citoyen ou la fille du Président, Mabo TOURE, sont vite pris en charge par l'APEJ. Les jeunes déployés à coup de renfort de publicité dans les différents

88

services publics pour un an de stage, sont payés pour les six premiers mois par l'administration publique, les six derniers mois sont difficilement payés par l'APEJ.

/7 L'Éducation nationale dans le creux de la vague

La gestion de l'École selon ATT se résume à la fin de la perturbation dans l'espace scolaire. Cela justifie d'ailleurs le choix de Mamadou Lamine TRAORE comme Ministre de l'Éducation Nationale, car aux yeux d'ATT ce dernier, spécialiste en manipulation des leaders de l'Association des Elèves et Étudiants du Mali (AEEM) est le seul à même de gérer les crises dans l'espace scolaire. Maintenir l'AEEM en classe et sans revendications équivaut pour ATT à réussir sa mission en matière d'Éducation.

Depuis son arrivée au pouvoir, certains responsables de l'AEEM émargent au Ministère de l'Éducation Nationale. Selon des sources bien informées, la signature à la Présidence de la République du Partenariat pour une École Performante et Apaisée, a été obtenue contre paiement de fortes sommes d'argent à certains responsables de l'AEEM par le régime.

C'est fort de la confiance que le Président ATT a placée en lui que M. Mamadou h. TRAORE, sans se préoccuper de

89

la qualité et du rayonnement de l'enseignement, s'est adonné à la politisation de l'espace scolaire sur fond de règlements de compte et de nominations à géométrie variable des Directeurs de CAP et des provideurs, et aux mutations arbitraires sur fond de corruption en faisant fi des compétences.

C'est sous M. Mamadou L. TRAORE que les années scolaires sont tronquées au niveau du supérieur. Par exemple l'année scolaire ne fait que trois ou quatre mois à la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques (FSJE, ex ENA).

Aussi, c'est dans cette faculté que l'étudiant Mamadou TRAORE dit Papou a été battu à mort suite au climat de violence qui y avait pris corps suite à l'immixtion de certains proches collaborateurs du Ministre de l'Éducation, dont Moussa TOURE, le Chef de cabinet, dans les conflits de leadership entre les différentes tendances de l'AEEM.

M. TOURE, qui est un cadre responsable du MIRIA, le parti de Mamadou L. TRAORE, est le principal financier des actes de corruption au niveau de l'AEEM.

C'est sous le Pr. Mamadou L. TRAORE que l'école malienne a perdu sa valeur et que le Mali figure parmi les pays les moins avancés dans la réalisation de l'Enseignement Pour Tous (EPT).

90

Et c'est sous le Pr. Mamadou L. TRAORE et le régime d'ATT qu'un garçon sur trois et une fille sur deux n'ont aucune chance d'aller à l'école, selon le rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous 2005.

Un jeune Burkinabé n'a-t-il pas déclaré sur les antennes de l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM) qu'il est venu passer son baccalauréat au Mali, parce que plus facile que chez lui ? Une trentaine d'élèves à Sikasso (3ème région administrative du Mali) n'ont-ils pas réussi avec mention au bac avec des moyennes inférieures à 6/20 ? Et cela sans que les autorités en charge de l'Éducation ne situent les responsabilités afin de sanctionner les coupables.

C'est sous le Pr. Mamadou L. TRAORE que la rentrée scolaire est effective avant même l'orientation des élèves ayant réussi aux examens d'entrée au Lycée et à l'Université.

C'est sous le Pr. Mamadou L. TRAORE que les notes sexuellement transmissibles sont devenues une pratique courante.

C'est sous le Pr. Mamadou L. TRAORE que les heures de cours normales sont négligées par les professeurs qui créent de par leur comportement des conditions favorables aux heures supplémentaires. C'est ainsi que l'État a payé en 2003-2004 neuf cent millions de F CFA (900.000.000) en

91

heures supplémentaires. Et le Ministre est prompt à payer cet argent parce qu'il dit ne pas vouloir d'histoire avec les professeurs.

Aussi le Ministère de l'Éducation, qui est le ministère le plus important en termes de dotation budgétaire, n'a pu justifier la somme de plus de trois milliards de FCFA entre 2003-2004.

C'est dans ce désordre que le Mali se place parmi les rares pays ou sinon le seul où l'État ne reconnaît pas les diplômes délivrés par des écoles professionnelles privées. Le paradoxe est que c'est l'État qui accorde l'autorisation à un promoteur d'ouvrir une école où il envoie très souvent des élèves. Combien de jeunes maliens fréquentent aujourd'hui les écoles privées ? Nombreux sont les parents d'élèves qui sont concernés par cette situation.

A l'éclatement de la guerre civile en Côte d'Ivoire, plus de 3000 élèves de ce pays ont choisi d'aller étudier au Burkina et au Sénégal, au détriment du Mali, car ayant compris que les diplômes des écoles privées maliennes n'ont pas de valeur aux yeux de notre Gouvernement.

C'est sous le Pr. Mamadou L. TRAORE que des affaires ahurissantes ont fait leur apparition au niveau du Ministère de l'Éducation qui reçoit beaucoup de dons (matériel didactique,

92

ordinateurs, mobiliers de bureau, engins roulants etc.) de la part de ses partenaires étrangers (Canada, Pays-Bas, Allemagne, Union Européenne, France, USA etc.). Malgré ces dons, des magasiniers, des chefs de département, des DAF passent des commandes pour les mêmes matériaux qui ne seront jamais livrés car déjà présents dans les magasins. L'argent débloqué sur le budget du Ministère est partagé entre eux et les fournisseurs avec bien sûr des faux documents de livraison.

Le Pr. Mamadou L. TRAORE connaît le système mais il laisse faire. Car lui-même est impliqué dans des affaires qu'il traite à seulement deux niveaux :

1 - la connexion avec Aliou TOMOTA de Graphic Industrie: Mamadou L. TRAORE a connu Aliou TOMOTA par l'intermédiaire de son défunt beau-père qui travaillait aux Éditions Imprimeries du Mali (EDIM), une entreprise d'État rachetée par le groupe TOMOTA.

Cette position privilégiée de M. TOMOTA lui permet d'avoir un accès direct à Mamadou L. TRAORE et sa femme qui reçoivent leur part du butin.

93

2 - Son homme de confiance M. KEITA, qui a fait l'URSS avec lui, gère au département de l'Éducation la structure qui finance la construction d'écoles sur toute l'étendue du territoire national. Certains proches de M. KEITA servent d'intermédiaire dans la passation de marchés entre le Ministère et les entreprises de construction moyennant de considérables dessous de table. C'est ainsi qu'une entreprise a même construit une villa cossue pour le couple KEITA après avoir eu un gros marché de construction d'une école. Mais le hic est que ladite école a été mal construite.

C'est donc grâce à Aliou TOMOTA et le couple KEITA que le Ministre Mamadou L. TRAORE paye les vacances de sa famille dans les grands hôtels aux États-Unis où il a rejoint sa famille en 2005 en passant par Dakar pour ainsi brouiller les pistes.

C'est compte tenu de ces actes de corruption, des agitations et des soubresauts de l'école malienne que l'exparti au pouvoir, ADEMA-Pasj, a proposé l'organisation d'un débat national dans le meilleur délai « afin de mettre fin à la déliquescence du système éducatif malien ».

Comme si tout cela ne suffisait pas, le pouvoir ATT vient une fois de plus de jeter le discrédit sur le corps enseignant en 94

encourageant la violence et la délinquance au sein des établissements. En effet, pour avoir menacé de mort le Recteur de l'Université du Mali et séquestré un professeur d'enseignement supérieur, trois responsables et perturbateurs de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM), ont été radiés de l'école par

établissements. Mais contre toute attente, ces étudiants ont coupé des millions par la

directions de leurs attentes, ces étudiants ont coupé des millions par la

4) L'échec du régime ATT

Au regard des paramètres ou actions politiques permettant d'améliorer les conditions de vie des maliens, nous sommes aujourd'hui à même d'affirmer que le régime ATT n'a pas été capable de réussir le challenge qui était le sien. Cet échec du régime se ressent dans tous les domaines de la vie socio-économique, politique et culturelle.

La pauvreté, malgré que ATT soit le président du « parti de la demande sociale », a gagné du terrain. Le pouvoir d'achat des maliens a chuté. Toute chose qui a fait dire à certains observateurs que « le pays est sur répondeur ». En effet, la situation sociale se caractérise de plus en plus par

95

l'insuffisance de l'accessibilité des pauvres aux services sociaux de base essentiels, l'éducation, l'eau potable, la faiblesse des revenus etc.

Les marchés publics ne sont-ils pas, depuis l'avènement d'ATT au pouvoir, attribués à un groupe restreint d'amis et de parents qui, au lieu d'investir dans le circuit productif au Mali, préfèrent placer les millions frauduleusement acquis dans les banques étrangères ? Pour preuve, le fils d'un Ministre d'ATT s'est fait arrêter à l'aéroport international de Bamako avec une valise contenant plusieurs dizaines de millions de F CFA.

Le favoritisme dans l'attribution des marchés publics est à l'origine de l'inactivité de beaucoup de jeunes opérateurs économiques autrefois très dynamiques, car les bénéficiaires des marchés préfèrent acheter leurs produits à l'étranger. Ce qui explique la rareté de l'argent et la faiblesse de la circulation monétaire dans le pays.

Souffrant de l'absence d'une volonté politique permettant de booster l'économie nationale, le pays connaît un chômage endémique et des emplois précaires que la création de l'APEJ (Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes) ne parvient pas à juguler.

96

Au plan politique le régime ATT a, en favorisant le nomadisme politique, contribué à entretenir le culte de la personnalité qui repose sur l'absence de débat politique et de partis d'opposition. En effet, les débats politiques pluriels, qui sont le baromètre permettant de jauger l'ancrage de notre démocratie, sont désormais négligés au profit des discours laudatifs des courtisans du régime et du consensus qui n'est en réalité que de la compromission. Conséquences : émettre des avis contraires à ceux du régime suffit pour faire de vous un ennemi du pouvoir qui ne supporte pas la contradiction.

Le consensus politique sous ATT, au lieu d'aider les partis politiques à se développer, à se restructurer et à se renforcer, en profitant au maximum du contexte sociopolitique apaisé, les a au contraire fragilisés et divisés. C'est ainsi qu'en 2005 le consensus politique a entraîné le microcosme politique malien dans une cacophonie et amené les partis politiques à se satisfaire de leur collaboration avec ATT. Collaboration dont le Rassemblement Pour le Mali (RPM) de Ibrahim Boubacar KEITA, Président de l'Assemblée Nationale, s'est montré insatisfait lors du 3^e anniversaire de l'accession du général ATT au pouvoir en mettant l'accent sur certains dysfonctionnements dans la gestion de la vie politique nationale. La réaction du président

97
ATT témoigne de sa sensibilité à fleur de peau. Ce qui montre que ATT a une autre conception du consensus qui devient du coup synonyme d'unanimité politique.

C'est pourquoi certains observateurs de la scène politique pensent que le consensus sous le régime ATT équivaut à un système de pensée unique, voire de parti unique. D'autres trouvent que le parti

unique du général Moussa TRAORE, qui avait des opposants dans l'ombre, vaut mieux que le consensus du général ATT sans opposition. C'est pourquoi le quotidien Info-matin (N°1747) dans sa livraison du 30 juin 2005 écrivait : «...le malien moyen a du consensus la nette impression que c'est une sorte de partage de gâteau et une « entente mafieuse » entre politiciens en dépeçant le pays pour se faire les poches, se moquer de la misère des populations en attendant la fin de la récréation ».

De 2002 à nos jours le Mali a connu un recul démocratique, car le régime ATT a tout simplement tué au niveau des hommes politiques toute conviction, faisant d'eux des alimentaires qui attendent qu'il les convie au repas national (le Gouvernement). Des politiciens comme Dioncounda TRAORE, Président de l'ADEMA, sont prêts à vendre publiquement leur âme au diable pour avoir un strapontin dans le Gouvernement. Des politiciens, pour avoir 98

un fauteuil ministériel, ont perdu toute notion d'humilité, sacrifiant ainsi leur avenir politique et sont devenus par la même occasion méconnaissables. C'est le cas du Président du MPR Choguel MAIGA. Des politiciens bradent leur formation politique, jouent à la taupe au sein de leur parti au profit du régime. C'est le cas de l'ex-ministre RPM de la Santé Mme KEITA Rokiadou N'DIAYE qui, après chaque réunion de son parti, faisait un compte rendu fidèle de la réunion au Président ATT. Des politiciens monnaient la présence du Président ATT dans les cérémonies d'inauguration. C'est le cas du Ministre de la Promotion de l'Investissement, des Petites et Moyennes Entreprises lors de l'inauguration du nouveau site du groupe CFAO-Mali à ACI 2000.

L'attitude du régime ATT à se faire entourer d'amis, de parents et d'hommes politiques sans conviction, entretient une politique basée sur le régionalisme que le Mali n'a jamais connue avant l'avènement d'ATT au pouvoir.

L'espoir suscité par l'arrivée du Général ATT au pouvoir s'est très vite transformé en désespoir. Faut-il continuer à faire confiance au régime ATT dont la politique manque de lisibilité et de visibilité et qui, faute de projet de société, n'a pas le sens de l'anticipation ?

99

En effet, « comment expliquer qu'en tant que Président de la République, ne détenant son pouvoir que du seul peuple malien, [celui-ci] fasse l'aveu public qu'il a les mains liées, qu'il n'a pas encore toutes les cartes pour gérer le pays, comme il veut, procéder aux changements qu'il souhaite tant que les partis politiques ne se décident pas à franchir le rubicond ? » (Info-matin, N°1747, du 30 juin 2005)

S'il est vrai que le Président ATT n'a pas l'étoffe intellectuelle nécessaire pour booster le développement du Mali, il est aussi vrai que les intellectuels qui l'entourent et qui sont censés le guider, sont plutôt préoccupés par la recherche de profits.

On voit bien que le changement promis par ATT est loin de se réaliser. Pire, au lieu de progresser le pays régresse. C'est cette situation que le régime s'évertue à maquiller par une folklorique évaluation de l'action gouvernementale, des non-événements qui n'ont pas d'impact sur le quotidien des Maliens. C'est le cas des cérémonies de lancement qui sont plus importantes que la mise en oeuvre et les résultats des projets ou de nouvelles structures budgétivores mises sur orbite autour du Président ATT. C'est le cas du Conseil Présidentiel pour l'Investissement, du Haut Conseil National de Lutte Contre le Sida (FICNLS), du Vérificateur Général, 100

de l'APEJ, de l'Appui aux Commerçants détaillants etc., qui ont grevé le budget de la Présidence, dont certaines rubriques, comme l'a si bien signalé un observateur de la scène politique, s'apparentent à un fourre-tout, les éléments rassemblés n'ayant rien à voir les uns avec les autres du point de vue de la thématique comptable et financière.

Pour certains observateurs, les milliards alloués à ces différentes structures pourraient, eu égard à leur mode de fonctionnement et leur faible impact sur le quotidien du Malien, servir aussi de source de financement à la prochaine campagne présidentielle du candidat ATT.

Ces nouvelles structures ne sont-elles pas des structures de plus ? Sinon taillées sur mesure pour caser des amis du Président ATT, lui-même ?

Eu égard à l'existence d'arsenaux juridiques pouvant et devant lutter contre la corruption, à quoi sert le Bureau du Vérificateur Général dont les contours de la mission sont mal définis ? A

quoi sert l'Appui aux Commerçants détaillants, si ce n'est pour affilier ces commerçants au Mouvement Citoyen (Association politique soutenant le Président ATT) ou à la Mouvance présidentielle ? En effet, cet appui aux commerçants, qui a été lancé à grand renfort de publicité comme à l'accoutumée, n'est qu'une mascarade à 101

but électoraliste. Arrêté à la somme de 4 milliards de F CFA, le projet s'étend en réalité sur 5 ans. Aussi les conditionnalités d'accès au crédit restent les mêmes que celles pratiquées par les banques en général. Mais, ce qui est scandaleux, c'est que pour y avoir accès, en plus des critères apparemment objectifs, il faut être soutien financier du Mouvement Citoyen, un recommandé d'ATT ou un de ses proches.

Sous le Président ATT les Maliens ont découvert que la corruption, le trafic d'influence, l'atteinte aux libertés publiques ont atteint un seuil jamais égalé depuis l'indépendance de notre pays. C'est le cas des multiples dossiers à scandale qui ont émaillé son mandat : l'affaire des hydrocarbures, l'affaire des exonérations sur le riz, l'affaire de la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques (FSJE) ayant conduit à la mort du jeune étudiant Papou, l'affaire des bacheliers de Sikasso, l'affaire de l'Église de Samaya, l'affaire Dragon, l'affaire AB, l'affaire Compagnie Aérienne du Mali (CAM) etc.

En dénonçant publiquement certains dysfonctionnements, magouilles ou faiblesses de l'État qu'il dirige, oubliant que c'est lui le Président de la République, ATT avoue inconsciemment son manque d'emprise sur la situation socio102

politique et économique du pays, en d'autres termes son échec.

On constate que cet échec du régime ATT se traduit par ailleurs par une récupération politicienne de certains événements nationaux ou internationaux. C'est ainsi que la célébration de la Journée Internationale des Lépreux en 2006 s'est transformée en tribune de campagne de soutien à ATT pour 2007 oubliant même les malades de la lèpre. Aussi la Journée Internationale de la Femme, qui est célébrée le 8 mars à travers le monde, a été fêtée au Mali cette année comme si c'était la fête d'anniversaire de la Première Dame ou une fête initiée par cette dernière, au mépris du combat que des millions de femmes maliennes livrent tous les jours pour la cohésion dans nos foyers, l'éducation des enfants et contre la pauvreté etc. Toutes choses qui contribuent à perdre de vue l'image du Mali, la grandeur de ce pays au profit désormais de celle du seul couple présidentiel.

Au plan économique, une étude faite par la représentation de la Banque mondiale au Mali, portant sur l'évaluation du climat des investissements entre 2004-2005, établit qu'environ 49 % des firmes manufacturières de transport et du Tourisme en 2003, 2004 et 2005, placent la corruption en tête de l'ordonnement des catégories de contraintes qui 103

annihilent tout effort d'investissement au Mali. Cette étude qui place le Mali en peloton de tête en termes de comparaisons internationales, révèle que le système judiciaire et le cadre réglementaire au Mali n'inspirent pas confiance aux investisseurs.

Selon la même étude, le Mali a obtenu 3,9 sur 10 en 2004 et 3 sur 10 en 2005 dans les indicateurs de transparence. Le Président ATT n'a-t-il pas avoué son incapacité à juguler le phénomène de la corruption ? Au lieu d'agir contre le phénomène, ATT ne se contente-t-il pas de le dénoncer et de le regretter ? N'a-t-il pas jeté l'éponge lorsque dans son adresse à la Nation le 22 septembre 2005, il dit regretter l'irresponsabilité des opérateurs économiques ayant bénéficié des exonérations au moment de la crise céréalière ? Et s'exprimant comme un citoyen lambda, le Président ATT a montré que la lutte contre la corruption est au-dessus de ses forces.

Sous le Président ATT, on constate que le tissu industriel est toujours à son état embryonnaire, que la justice malienne reste gangrenée par la corruption et continue de trancher en faveur des plus offrants, que l'école est devenue aujourd'hui la dernière de la sous-région à cause des années scolaires tronquées de 4 à 5 mois de cours, des notes sexuellement 104

transmissibles et de la baisse considérable du niveau des élèves et étudiants. Toutes choses qui font du Mali un pays où le folklore et le sensationnel l'emportent sur le sérieux et le concret, où les cérémonies d'inaugurations sont plus importantes que les résultats, où les médiocres sont, du fait de leur accointance avec le pouvoir, plus récompensés que les travailleurs méritants, où il faut être

membre du Mouvement Citoyen ou de la Mouvance Présidentielle pour pouvoir jouir de certains avantages et où le Président de la République n'est pas assez courageux pour prendre ses décisions sans passer par des intermédiaires.

En somme, « l'école reste toujours une grande déception, le Malien accorde peu de crédit à sa justice, les logements sociaux sont souvent détournés à d'autres fins, l'administration est corrompue et paralysée avec des cadres déconnectés, l'APEJ est un paradoxe avec la majoration de l'âge de la retraite, les structures de contrôle sont aussi dans les collimateurs, etc. C'est là l'autre Mali » sous ATT (Le Zénith Balé, N°839 du 13/02/06).

105

5) Le Régime ATT sur la scène internationale

a) La diplomatie malienne et les tergiversations du régime ATT

Pour répondre aux défis de la mondialisation, une diplomatie élargie, dépassant le cadre classique de la coopération entre Gouvernements, est nécessaire pour un pays continental comme le Mali. Ce qu'on peut appeler une diplomatie de développement répondant à nos besoins actuels et futurs et non à nos habitudes. Mais hélas, la diplomatie malienne pêche aujourd'hui par l'absence d'orientations stratégiques, par son incohérence, et son inadaptation au nouveau contexte mondial. Ce qui la maintient en deçà de ce qu'elle peut apporter à notre pays. Le nombre de sommets organisés à Bamako reste pour le régime ATT le seul baromètre permettant d'apprécier le dynamisme de notre diplomatie. Comme quoi le cérémonial et le superficiel importent plus pour nos dirigeants que des actions concrètes qui sont bénéfiques pour le Mali.

Ce manque de vision, voire d'ambition d'ATT pour notre diplomatie, qui reste de par les textes un domaine réservé pour le Président de la République, se remarque entre autres par des cérémonies inopportunes telles que la décoration de

106

descendants des administrateurs coloniaux lors de la fête du centenaire du Palais de Koulouba et le choix de certains diplomates maliens dans nos ambassades dont les moins intéressantes sont pourvues par ceux qui dérangent le régime. Et celles plus intéressantes par les proches du couple présidentiel en ignorant tout critère de compétence et de résultat.

En décorant les petits-fils d'anciens administrateurs coloniaux, le Président a révélé à la face du monde son inculture, déshonoré par la même occasion les résistants à la colonisation (Tiéba, Babemba, Samory, El hadj Oumar, Firhoun etc.) et jeté le discrédit sur notre indépendance. Et ce au moment où une frange importante de la classe politique française et des historiens ont demandé et obtenu le retrait du texte reconnaissant les bienfaits de la colonisation française.

Comme l'a si bien dit Maître A.T. Diarra chargé de cours d'histoire du Droit et des Institutions à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (FSJE) de Bamako, il ne vient « à aucun esprit standard de vanter les mérites de l'occupation allemande en France ! A plus forte raison de médailler les petits-fils d'Hitler ou de Mussolini ».

Le Président ATT n'a-t-il pas par son acte montré que les pères de l'indépendance en Afrique se sont trompés au 107

moment où certains historiens et éminents hommes politiques africains demandent réparation aux anciennes puissances coloniales ?

S'agissant par ailleurs de la nomination des diplomates, le choix de Ibrahim Boubacar BAH, qui après avoir pillé la Banque de Développement du Mali (BDM) sous le régime du Général Moussa TRAORE aidait les jeunes ressortissants de Mopti dont certainement ATT, comme ambassadeur du Mali à Bruxelles auprès de l'Union Européenne a surpris l'opinion nationale et inspiré l'un des groupes de Rap (TATA POUND) les plus écoutés par la jeunesse malienne et de la sous-région.

M. BAH, qui est à la retraite, passe plus de temps au Mali que dans ses juridictions. Il s'offre même le luxe de venir assister aux courses de chevaux dédiées au Président ATT dans la région de Mopti. Ces absences remarquées de M. BAH, et son manque de dynamisme ne sont pas sans préjudices pour

l'économie malienne quand on sait que le Mali est le deuxième pays en Afrique qui bénéficie le plus de l'aide de l'Union européenne.

C'est aussi le cas de la journaliste Hawoye TOURE qui, sans expérience aucune, se trouve nommée à son premier poste comme 3e`ne conseiller à l'ambassade du Mali à Washington. On sait que les Américains avaient demandé à 108

ATT d'étoffer en personnel notre représentation diplomatique à Washington à hauteur de l'excellente coopération existant entre les deux pays. Mais au lieu d'envoyer des professionnels en lutte anti-terroriste, en renseignement, qui sont les préoccupations des Américains, et en diplomatie, ATT envoie une néophyte à Washington où les décisions intéressant les affaires du monde sont prises. Mais ce que le public ne sait pas, c'est que Hawoye TOURE doit son poste aux filles du Président ATT dont elle était la Conseillère dans le cadre des activités de l'agence de communication « Océan Communication ». Par leur soin, elle fut ensuite introduite chez la Première Dame qui a son mot à dire dans toutes les nominations importantes.

Par ailleurs, notre pays, qui est depuis l'indépendance resté constant dans ses relations avec la Chine et pour qui connaît le dynamisme de l'économie chinoise aujourd'hui (4ème puissance économique mondiale), aurait pu bénéficier de cette croissance économique chinoise. Mais malheureusement, le Président ATT n'a pas aujourd'hui conscience de toute l'importance de cette opportunité que représente la Chine. Pour preuve, en allant dans ce pays en visite d'État, le Président ATT s'est fait accompagner par des « amis du grin », et des opérateurs économiques peu

109
crédibles. Ainsi, ce voyage qui aurait dû être un voyage à portée hautement économique, commerciale, donc stratégique pour le Mali, s'est transformé en voyage de villégiature à la grande déception des autorités chinoises qui veulent vraiment aider notre pays.

On voit bien que le Président ATT, qui est convaincu que seule la France peut déstabiliser son régime, a eu une timide autorisation du Président Jacques CHIRAC pour se rapprocher de la Chine au détriment des intérêts maliens. La percée des entreprises chinoises au Mali dérange énormément la France.

Notre pays ne doit-il pas ses premières industries à la Chine populaire ? Le Mali ne doit-il pas aussi la réussite de l'organisation de la CAN 2002 (infrastructures routières, stades etc.) aux entreprises chinoises intervenant dans notre pays ?

N'ayant qu'une vision paternaliste et déstabilisatrice des relations franco-africaines qu'avaient certains africains des années 60-70, le Président ATT a livré notre pays à la droite française, au détriment des intérêts maliens et des relations de bon voisinage avec certains de nos voisins en particulier la Côte d'Ivoire. Pour preuve, lors du 23e` sommet AfriqueFrance tenu à Bamako, le Président ATT s'est évertué à 110

montrer à l'opinion nationale et internationale qu'il est un inconditionnel défenseur de Jacques CHIRAC et de la politique africaine de la France dont il a défendu le rôle de gendarme en Côte d'Ivoire au moment où des centaines d'immigrés africains sont humiliés, enchaînés et rapatriés dans leurs pays d'origine.

En voulant défendre le Président français face aux journalistes, le président ATT s'est fait tout petit, un soldat aux ordres du général Jacques CHIRAC.

Ce jour a été un jour de honte nationale pour le peuple malien, descendant de grands empereurs (Soundiata KEITA, Babemba et Tiéba TRAORE, Samory TOURE, FIROUNE Diossé TRAORE etc.), les fils et petits-fils de vaillants soldats ayant libéré la France du joug allemand.

L'on se rappelle que Modibo KEITA avait sommé l'armée coloniale française de quitter immédiatement le sol malien en vue de créer l'armée malienne qui fut l'une des meilleures en Afrique et qui a participé à tous les combats de libération de l'Afrique, de l'Algérie jusqu'en Afrique australe.

Le général Moussa TRAORE a tenu tête à François Mitterrand tout en restant digne et n'a jamais accepté

l'ouverture de quelque structure militaire française sur le sol malien.

Le Président Alpha Oumar KONARE a dit à Jacques CHIRAC un « non » à la Sékou TOURE pour la rencontre entre le Président Français et certains chefs d'État de l'Afrique de l'ouest à Dakar. Cela ne l'a pas empêché d'accomplir sa mission à la tête du pays. Et contre la volonté de la France, il a par exemple pu organiser avec une touche d'originalité (le Djatiguiya, l'hospitalité) l'une des Coupes d'Afrique des Nations de football les mieux réussies. Alors que sous ATT, tout est permis à la France : les opérations des services secrets français au nord du Mali se déroulent avec la bénédiction d'ATT sans que la hiérarchie de l'armée malienne soit informée.

L'on constate que le Président ATT n'a pas compris que les relations entre la France et le Mali ne sauraient se réduire aux seules « relations d'amitié » qu'il fait semblant d'avoir avec le Président CHIRAC.

Au plan sous-régional, les attitudes d'ATT face à la guerre civile en Côte d'Ivoire ont montré ses limites une fois de plus quant à la défense des intérêts supérieurs du Mali et de nos concitoyens vivant en Côte d'Ivoire.

Le Sadi, parti de l'ancien leader étudiant Oumar MARIKO, a condamné légitimement les tueries de maliens à Abidjan en fustigeant le régime de Laurent GBAGBO. Pris de panique, le Gouvernement s'est vite désolidarisé de cette déclaration comme si celle-ci engageait sa responsabilité auprès des autorités ivoiriennes.

Certains faits majeurs et comportements ou propos maladroits du Président ATT ont contribué à exposer nos compatriotes dans les zones sous contrôle gouvernemental :

- l'on constate que des éléments des Forces Nouvelles circulent et investissent au Mali sans être inquiétés. Toutes choses qui font croire du côté d'Abidjan à une complicité malienne ;

- le président ATT reçoit Guillaume SORO comme un Chef d'État. C'est ainsi qu'en mars 2004 lors d'une de ses rencontres avec ATT à Bamako M. SORO ne s'est pas privé de donner une conférence de presse et des interviews ;

- le 45ème anniversaire de l'indépendance du Mali à Sikasso a, à la satisfaction des maliens en général, été célébré avec éclat. Cette fête a, compte tenu de la présence d'engins lourds et d'avions de combat, été qualifiée par certains journalistes de la place de démonstration de force et de signal fort au régime de Laurent GBAGBO ;

- pendant que le Président Blaise COMPAORE gère la crise ivoirienne avec rigueur et responsabilité pour l'intérêt du Burkina Faso, le Président ATT veut la gérer avec ruse ;

- lors du 23ème sommet Afrique-France à Bamako et pendant que la présence de l'armée française était décriée en Côte d'Ivoire, le Président ATT a maladroitement affirmé que la France n'est pas le seul accusé d'ingérence dans la crise ivoirienne avant de justifier la présence militaire française dans ce pays comme s'il était obligé de défendre le Président CHIRAC face à la presse internationale ;

- au sortir d'une audience avec le Président ATT en mars 2006, le Général Henri BENDTGEA, Chef d'Etat-major français, a déclaré sur les antennes de l'ORTM que le Président Chirac lui a conseillé de passer par Bamako avant d'aller en Côte d'Ivoire. Toute chose qui peut faire croire aux Ivoiriens qu'il y a une complicité entre le Mali et la France contre la Côte d'Ivoire où la France a, contrairement au Mali, les moyens de protéger ses ressortissants.

On constate que les critiques des autorités ivoiriennes à l'adresse du Mali sont en général dues au comportement ambigu du Président ATT dans son approche de la crise ivoirienne. Plus soucieux de son image personnelle, le

Président ATT ne s'est intéressé qu'aux côtés superficiels de cette crise.

La première tournée du nouveau Premier ministre ivoirien Charles Konan Bany dans les pays de la sous-région, excepté le Mali, montre bien que le Président ATT n'est pas un acteur incontournable dans le règlement du conflit ivoirien, alors qu'il aurait dû l'être compte tenu de la présence de la forte colonie malienne en Côte d'Ivoire et du fait que le Mali et ce pays sont frontaliers.

b) L'absence de vision géo-stratégique et sécuritaire de la diplomatie malienne

C'est dans ce même désordre diplomatique dépourvu de toute méthode réfléchie qu'ATT a fait le voyage en Iran qui n'était pas opportun, car coïncidant avec le changement de régime dans ce pays : le

Président sortant qui avait fait le voyage de Bamako n'était pas candidat à sa propre succession et l'actuel Président était donné favori dans la course à la magistrature suprême.

Par conséquent, le Président ATT est devenu le premier chef d'État au monde à rencontrer le Président Iranien Mahmoud AHMADINEJAD, qui est aujourd'hui devenu l'un des hommes d'État dont la politique est décriée par l'Occident à cause de ses déclarations et de ses choix politiques qui risquent de bouleverser l'équilibre fragile du Moyen-Orient.

Pire le Président ATT a commis la maladresse de supprimer le visa d'entrée au Mali pour les Iraniens. Il n'est donc pas exclu que notre pays devienne un lieu de transit, voire un sanctuaire, surtout dans le septentrion pour d'éventuels terroristes iraniens.

Par ailleurs, il a permis à la Libye d'ouvrir un Consulat à Kidal sachant bien que ce pays n'a pas de ressortissants résidant dans ladite localité. Le Général ATT ignore-t-il l'immixtion de Khadafi dans la dernière rébellion Touareg au nord du Mali ? L'ancien Président Moussa TRAORE n'avait-il pas publiquement mis en garde la Libye dans cette affaire ? Khadafi entretient financièrement d'anciens chefs de la rébellion à qui il aurait exprimé sa volonté de voir un candidat Touareg aux élections présidentielles de 2007.

En permettant à la Libye d'ouvrir son Consulat à Kidal, ATT ne savait-il pas que cela risquerait de détériorer les relations entre le Mali et l'Algérie qui ne souhaite pas une présence libyenne à ses portes à partir du Mali ?

Dans les milieux généralement bien informés, l'on se demande combien de millions de dollars le Guide de la Révolution libyenne a mis à la disposition d'ATT, en cette période de pré-campagne électorale pour 2007, pour accélérer l'ouverture dudit Consulat. Et combien de millions de dollars ont été donnés à la Fondation pour l'Enfance de Mme TOURE Lobbo TRAORE ?

On sait que ladite Fondation va construire son siège pour environ un milliard de FCFA. Puisque le ridicule ne tue plus au Mali, c'est le libanais Mohamed Saïdi, qui doit des milliards à la BHM, qui construira ce siège.

Ce Consulat libyen, qui est aujourd'hui fermé, n'allait-il pas servir de poste d'observation et de recrutement de combattants des services de renseignement libyens ? Cette présence ambiguë des libyens dans le nord ne risquerait-elle pas, eu égard au passé terroriste de la Libye, de constituer un obstacle à l'essor du tourisme ?

En effet, le nouveau Consulat libyen pouvait, malgré le retour de la Libye sur la scène internationale suite à la fin de l'embargo, servir d'appui administratif pour certains activistes étrangers à la solde de la Libye et de base de recrutement au compte de l'armée libyenne qui compte aujourd'hui plus de 2000 combattants Touareg.

Par rapport à l'ouverture du Consulat libyen, un dignitaire Touareg n'a-t-il pas affirmé sur les antennes de Radio France Internationale (RFI) que tous les Touareg sont d'origine libyenne ?

Aussi ces incohérences de la politique d'ATT ont-elles créé une situation conflictuelle dans le nord-Mali où l'on assiste déjà à l'exacerbation de l'appartenance communautaire : rencontre des arabes à Gossi, réunion des anciens du Gandhakoy (association armée des populations noires du nord-Mali opposée à la rébellion Touareg) par rapport aux questions intéressant le Nord.

Les incohérences de la politique d'ATT ont aussi terni auprès des autorités Algériennes l'image de notre pays, dont la gestion de la prise d'otages allemands avait été fortement décriée par l'Algérie.

En effet, dans un article intitulé « Le Nord-Mali, sanctuaire du terrorisme et du grand banditisme » signé par Ahmed Bentaous, le Quotidien d'Oran du 22 mars 2004, affirmait que l'affaire des 14 otages européens libérés en août 2003 dans le Nord-Mali dévoile :

« la véritable nature du régime malien et l'ambivalence de sa politique régionale : un État voyou qui, tout en s'attribuant les vertus de la démocratie et de la bonne gouvernance, compose avec le terrorisme. (...) C'est dire que les autorités de Bamako ont fait preuve de laxisme et de complicité, et leur responsabilité, pleine et entière dans cette affaire, s'est confirmée jusqu'à la libération des otages moyennant le paiement par l'Allemagne d'une rançon de 6 millions d'Euros. (...)

La suite des événements a révélé que les terroristes du GSPC ont bel et bien bénéficié (...) de complicités ».

« Autrement, comment auraient-ils pu disposer de réserves de nourriture, d'eau, de véhicules et de carburant pour survivre aussi longtemps... Tout ceci tend à corroborer la thèse de l'existence, depuis au moins deux années, d'un sanctuaire du terrorisme et du grand banditisme dans le NordMali. (...) »

« Il est bien établi que les terroristes du GSPC qui activent dans la zone frontalière avec l'Algérie sont soutenus, au su des responsables maliens, en logistique militaire et autre, aussi bien par des tribus Targuies installées au Nord du Mali et du Niger que par des réseaux liés à Al-Qaïda. (...) Pis encore, l'irresponsabilité des autorités maliennes a généré une situation beaucoup plus dangereuse qui pourrait (...) avoir des conséquences dramatiques sur la sécurité et la stabilité de la sous-région. Il s'agit de la présence au nord du 119

Mali d'éléments étrangers avec d'importants moyens logistiques. (...)

« En l'absence d'un pouvoir malien effectif capable d'administrer l'ensemble du territoire, le phénomène de circulation des armes dans ces contrées désertiques du Nord, connu des services de sécurité maliens, a pris ces derniers temps des proportions énormes. Cette tolérance des autorités maliennes a fait que certains groupes terroristes, jouissant d'une grande mobilité aux frontières, se sont transformés en véritables fournisseurs d'armes, provenant surtout des zones de conflits africains. (...) »

« Aujourd'hui, il apparaît clairement que par son immobilisme et son laisser-aller face au redéploiement des groupes terroristes sur son territoire, le pouvoir malien est beaucoup plus préoccupé par la préservation de la trêve avec les chefs de tribus. »

« C'est dans cette même perspective de démission et d'indifférence que le pouvoir malien a choisi Iyad Ag Agaly, un chef de rébellion Touareg, pour mener les négociations avec le groupe terroriste d'El Para. La voie de la médiation choisie par le pouvoir malien pour régler l'affaire des otages, même s'il a été sollicité par les autorités allemandes, reste, à juste titre, mauvaise et contre-productive.

120

Loin d'avoir anéanti ou neutralisé de quelque façon que ce soit ce groupe du GSPC, la médiation malienne a, au contraire, permis à ce dernier de se renforcer, de se légitimer davantage et d'extorquer, en fin de compte, une rançon fort importante qui lui servira dans des opérations d'achat d'armes et de recrutement parmi les nomades et les contrebandiers. »

Cette complicité du régime avec les ravisseurs du GSPC est confirmée par le Colonel Ba TOURE, Gouverneur de Gao, promotionnaire du Président ATT et négociateur dans l'affaire des otages, lorsqu'il affirmait à travers les médias de la place « qu'ils priaient et prenaient du thé avec les ravisseurs ».

Quant à Iyad Ag Ali, qui était aussi un négociateur, il a son nom lié à toutes les affaires tordues au Nord-Mali. Ayant ses entrées à Koulouba et aux Services de Renseignement, il a plusieurs fois conduit les délégations de notabilités Touareg à Tripoli.

Iyad Ag Ali a servi d'intermédiaire entre les autorités maliennes et le déserteur Lieutenant-Colonel déserteur Hassan FAGAGA qui réclamait sa part du gâteau dans l'ouverture du Consulat libyen à Kidal.

c) La fête du Maouloud à Tombouctou ou la honte nationale

A l'initiative du Guide de la révolution libyenne, le Colonel KHADAFI, la ville des 333 saints, Tombouctou, a accueilli dans le cadre de la célébration de la fête du Maouloud (anniversaire de la Naissance du Prophète Mahomed) des milliers de fidèles musulmans du Mali et d'autres pays.

Pourquoi l'organisation de cette fête à Tombouctou par le Guide Libyen ? Était-elle opportune ? Cette fête n'a-t-elle pas eu des conséquences négatives sur les plans religieux, diplomatique, sécuritaire, financier et moral ?

- Aspects religieux:

à une fête de jouissance populaire sans fondement religieux. Ils ont aussi dénoncé le complexe et la passivité des autorités face aux caprices de KHADAFI.

Par ailleurs, les leaders religieux n'ont pas compris le fait d'avoir laissé KHADAFI diriger les deux prières de Maghrib et Icha. Toute chose qui devait revenir au grand Imam de Tombouctou selon la tradition musulmane.

Ce que le public ignore, c'est qu'un medium a, selon une source digne de foi, recommandé au Guide Libyen de faire prier au moins 1000 fidèles venant d'horizons différents. C'est pourquoi beaucoup de leaders religieux venant de toutes les régions, cercles et communes du Mali, ont été invités à prendre part à ladite fête à l'instar d'autres invités venus de l'extérieur.

La fête avec faste du Maouloud 2006 à Tombouctou a consacré le choix de l'État en faveur des partisans de la célébration de la naissance et du baptême du Prophète Mahomed. Toute chose qui accentue le clivage entre partisans et adversaires du Maouloud.

C'est ainsi que certains Imams ont dans leurs prêches (Koutouba) du vendredi précédant la fête, fustigé l'implication des plus hautes autorités maliennes dans l'organisation de cette fête à Tombouctou qu'ils ont assimilée 122

- Aspects diplomatiques :

Les chefs d'État du Sénégal, du Niger, de la Mauritanie et de la Sierra Leone, ont été invités par KHADAFI. D'autres invités sont venus d'Irak, d'Iran, du Soudan, du Yémen et même de la Tchétchénie. Durant toute la fête, on a constaté que le Guide a manifesté peu d'égards non seulement pour le Président ATT, mais aussi pour les autres invités de marque.

123

KHADAFI n'a-t-il pas faussé compagnie au Président ATT avec qui il devait prier à la grande mosquée de Bamako le vendredi précédant la fête du Maouloud ? N'a-t-il pas aussi dédaigné la compagnie d'ATT en allant par route en cortège séparé à Tombouctou (environ 800 Km de Bamako) ? N'a-t-il pas aussi fait poirotter le Président ATT et ses autres invités pendant des heures à l'aéroport de Tombouctou avant de reporter son retour au lendemain, obligeant le Président malien à présenter ses excuses à ses pairs ?

Pour bon nombre d'observateurs, KHADAFI s'est comporté comme s'il était sur un territoire conquis ou dans une province libyenne. Ce comportement discourtois s'explique-t-il par la cupidité des autorités actuelles et les aides financières que la Libye accorde à notre pays ? Notre hospitalité légendaire ne doit pas être la porte ouverte à toute sorte d'humiliation, de manque de respect à l'égard de l'État malien à travers nos autorités.

Le manque de charisme, de stature d'homme d'État responsable d'ATT n'a-t-il pas favorisé cette situation ? Certainement oui, puisqu'avec les Présidents Moussa TRAORE et Alpha Oumar KONARE, le Guide libyen ne se serait jamais comporté ainsi.

- Aspects sécuritaires :

En prélude à la fête du Maouloud, les chefs militaires maliens (Directeur de la Sécurité d'État, les différents chefs d'État major) et les responsables des Services de Renseignement libyens se sont rencontrés dans la nuit du 25 au 26 février 2006 à l'Hôtel de l'Amitié de Bamako.

Au cours de cette rencontre, les responsables maliens ont avoué à la parti libyenne leur incapacité à couvrir le volet sécuritaire de l'événement. Toute chose qui a permis la mise

à l'écart de la partie malienne par les responsables libyens qui, par conséquent, se sont comportés sur le terrain avec zèle et irrespect pour les officiers maliens en charge de la sécurité.

Le passage à Bamako de la délégation libyenne a suffi pour étaler au grand jour les limites, défaillances et incompétences des services de renseignement maliens. En effet, la Sécurité d'État, qui était censée être au courant de tous les mouvements du Guide libyen et de sa suite à Bamako, était incapable le Vendredi précédant la fête du Maouloud de donner la moindre information sur la position de Khadafi. Dans un pays sérieux, cela aurait dû entraîner la démission du premier responsable des Services de Renseignement. Comment comprendre ou accepter qu'un

124

125

hôte aussi encombrant ait pu échapper à la surveillance de la Sécurité d'État ?

C'est dans ce désordre que le Guide de la Révolution libyenne a pu rencontrer au Nord du Mali sans les autorités maliennes le Lieutenant-Colonel déserteur Fagaga et certains chefs de fractions Touareg. Cette rencontre était-elle à l'origine de la récente prise de position de Fagaga ? Si la rencontre de Khadafi avec Fagaga visait la paix dans le Nord, ce dernier ne se serait pas rebiffé après le départ du Guide Libyen.

Pourquoi les autorités maliennes, compte tenu du rôle négatif joué par Khadafi dans la rébellion Touareg des années 90, n'ont pas conditionné la tenue de cette rencontre à leur participation à l'entretien entre les deux hommes ?

Les nombreuses armes collectives et individuelles amenées par les agents libyens sont-elles restées à Kidal où Fagaga n'a pas hésité à montrer ses muscles lors de sa rencontre avec le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, le Général Kafougouna KONE ? Contrairement à ATT, qui est plus complaisant et léger face aux libyens, le Général Kafougouna KONE a le mérite d'avoir éconduit Iyad Agaly et n'a pas hésité à dire les quatre vérités au chef de Cabinet de Khadafi par rapport à l'intégrité du territoire national.

Rappelons que Iyad Agaly, qui a un contact permanent avec le président ATT, est un ancien rebelle Touareg pour qui les problèmes du Nord Mali représentent un fonds de commerce.

Que faisait encore à Bamako et à Kidal la centaine d'agents libyens munis de véhicules dotés de moyens de communication sophistiqués, dix jours après le départ de Khadafi ? Ces faits ont-ils des liens avec l'intransigeance de Fagaga ? Pourquoi avoir négocié avec Fagaga, alors que son cas relevait d'une question militaire et non politique ?

- Aspects financiers et moraux:

Pour l'organisation de cette fête, plusieurs milliards ont été mis à la disposition des autorités maliennes. Malheureusement, la fête a, à cause de l'amateurisme des organisateurs, été une mésaventure pour bon nombre de participants. C'est dire que l'organisation n'a pas été à la hauteur des sommes ainsi investies par le Guide de la Révolution libyenne. Ce dernier n'a-t-il pas d'ailleurs décrié la mauvaise organisation de l'évènement ?

126

127

Nombreux sont les observateurs qui s'attendaient à ce fiasco eu égard à l'incompétence et à la cupidité des organisateurs maliens dont les Colonels Amadou Baba TOURE et Hamidou SISSOKO, respectivement Gouverneur de Gao et ex-Directeur Général de la SE, tous des amis fidèles du Président ATT.

Le premier n'a-t-il pas subtilisé et amené à Gao un nombre important de tentes luxueuses et des tapis qui devaient être distribués entre les différentes mosquées des régions du Nord après la fête religieuse ?

Par ailleurs, l'argent perçu par les autorités maliennes pour l'électrification de la ville de Tombouctou pour la circonstance, n'a-t-il pas pris une autre destination ? Pour preuve, c'est EDM (Énergie du Mali) qui a, sur fonds propres, financé cette opération d'électrification de la ville de Tombouctou.

L'argent ainsi détourné par le Président ATT et ses fidèles va-t-il servir à financer la prochaine campagne présidentielle du candidat ATT ?

Qu'est-ce que cette fête du Maouloud a finalement apporté à la ville de Tombouctou ?

Rien! Elle a d'une part permis aux notables de Tombouctou de constater, compte tenu de leur mise à l'écart dans le cadre de l'organisation, le manque d'égards des autorités à leur endroit. D'autre part, elle a souillé la ville des 333 Saints où plusieurs prostituées du Mali et de la sous-région s'étaient donné rendez-vous. Le déplacement du Guide avec des centaines de militaires libyens au Mali, voire dans les autres pays de la sous-région rime toujours avec dépravation des mœurs.

On se rappelle que juste après le sommet de la CEN-SAD organisé à Bamako, plusieurs jeunes filles ont, avant de se rendre à Tripoli où elles ont servi de filles de joie, effectué des visites médicales financées par l'Ambassade Libyenne à Bamako. C'est à la clinique Pasteur que ces visites médicales

ont été faites. La sélection des jeunes filles a été confiée à un proche du Président ATT, Bani KANTE, ex-DG d'Air Mali.

d) La crise à Kidal et les « Accords de la honte d'Alger »

Le 23 mai 2006 les camps militaires de Kidal et de Menaka sont attaqués par les insurgés dirigés par le lieutenant colonel Hassane FAGAGA et avec la participation de Lyad AG AGALY.

128

129

Après seulement quelques jours de négociation, le Gouvernement malien et les insurgés sont parvenus sous l'égide de l'Algérie à la signature d'un accord dit « les Accords d'Alger pour la restauration de la paix et de la sécurité et du développement dans la région de Kidal ».

Loin de faire l'unanimité dans le monde politique malien, les Accords d'Alger sont qualifiés par certains observateurs d'Accords de la honte, de la capitulation, et par d'autres, d'Accords de la trahison. Ces différentes appréciations révèlent que lesdits accords font la part belle aux insurgés qui ont gagné au triple plan militaire, politique et socioéconomique à travers la création d'un Conseil régional provisoire de coordination et de suivi, la mise en place d'un fonds spécial d'investissement pour Kidal, le retrait de l'armée des zones urbaines, la création d'unités spéciales de sécurité, la réintégration de tous les mutins et déserteurs dans les rangs de l'armée, la création d'un fonds de réinsertion pour la prise en charge des jeunes touchés par les événements du 23 mai 2006 et l'intensification du recrutement des cadres civils de la région. Un ensemble de mesures qui sont de nature à inciter les populations des autres régions du Nord à se rebeller pour avoir à l'instar de Kidal les mêmes avantages.

130

- Au plan militaire:

Les attaques de camps et la façon dont la crise a été gérée par le pouvoir ATT constituent pour l'armée un affront qu'elle était prête à laver si les autorités ne s'étaient pas empressées de faire des concessions aux insurgés.

Lors d'une de ses tournées dans le Nord, le Colonel Sadio GASSAMA, Ministre de la Sécurité Intérieur, avait déclaré que Kidal était la région la plus sécurisée du Mali. Etait-ce, eu égard à la facilité avec laquelle les camps ont été pris par les insurgés, de la propagande ? Selon des sources dignes de foi l'attaque était prévue le 15 mai. Pourquoi les autorités n'ont pas pris des dispositions sécuritaires pour parer aux attaques du 23 mai 2006 ?

Après avoir refusé de recevoir la délégation Touareg conduite par ses amis Lyad Ag Agaly et Abdramane Gala (que ATT a fait venir de l'ambassade du Mali en Arabie Saoudite pour intercéder auprès de la bande de FAGAGA) le président ne savait-il pas que Ag Agaly n'allait pas rester les bras croisés ? Comment Lyad Agaly, qui a toujours eu de bons rapports avec ATT et qui a fait de la question Touareg un fonds de commerce, a pu finalement manipuler le Président ATT et certains officiers de l'armée ?

Où étaient la Direction du Renseignement Militaire et la Direction Générale de la Sécurité d'État pendant que la bande de Lyad et de FAGAGA planifiait ses attaques ? Est-ce à dire que notre pays n'est pas sécurisé ?

Dans un régime sérieux et responsable, un officier supérieur de l'armée qui déserte doit-il rester impuni et revenir en force dans cette même armée ? Un militaire qui prend des armes contre ses frères d'arme et qui vole des armes de l'armée régulière, ne doit-il pas passer devant une cour martiale qui jugera de son sort ? Quelle est l'ambiance aujourd'hui au sein de cette vaillante armée malienne qui vient d'être humiliée ? Ceux qui viennent de rapporter une victoire ne sont-ils pas en train de narguer leurs frères Touareg militaires qui sont restés fidèles à l'armée ?

Dans une intervention télévisée, le Président ATT mettant en exergue ses connaissances militaires en matière de guerre, s'est évertué à justifier l'option qu'il a choisie par sa volonté et son souci de ne pas engager l'armée malienne dans une guerre. S'agissait-il d'une guerre ?

Certainement non ! Ne s'agissait-il pas seulement de mater une mutinerie et d'appliquer le règlement militaire à un groupe de déserteurs ? Les accords d'Alger ne vont-ils pas

132

favoriser le retour des terroristes du GSPC dans la région de Kidal qui pourra ainsi devenir leur sanctuaire ?

La création des unités spéciales de sécurité favorisera le retour de FAGAGA et de ses éléments qui pourront ainsi régner en maîtres à Kidal où certaines populations civiles ne seront pas à l'abri d'exactions et de règlements de compte. Faut-il s'attendre à un résultat positif, lorsqu'on confie la sécurité d'une ville à un groupe de bandits et de trafiquants ayant des relations avec des terroristes internationaux ?

- Au plan socio-économique:

Les insurgés ont, en plus des exigences portant sur le développement et le désenclavement de la région de Kidal, obtenu la possibilité de négocier directement avec les bailleurs de fonds. Kidal sera en plus de cela doté d'un régime fiscal préférentiel par rapport aux autres régions du Nord, voire du Mali. Les moyens de l'État étant limités, les exigences retenues dans les accords constituent une épée de Damoclès sur l'État.

Pourquoi un tel traitement de faveur pour la seule région de Kidal ? Les insurgés avec qui les accords ont été signés, sont-ils représentatifs des populations de Kidal ? Les rivalités ethniques entre d'une part les Touareg et d'autre part entre

133

les Touareg et les autres ethnies (Arabes, Sonhraï, Bellas etc.) ne seront-elles pas exacerbées par les avantages accordés aux insurgés ?

- Au plan politique et culturel:

Le Conseil Régional Provisoire de Coordination et de Suivi est, eu égard à ses prérogatives, un gouvernement local à compétence étendue et exclusive. Sa mise en place et sa sont qu'un subterfuge visant à tromper les consultations ne maliens.

On remarque alors que les « Accords d'Alger » sont une remise en cause de la souveraineté malienne sur Kidal. Ni le Gouvernement, ni l'Assemblée Nationale, encore moins la Société civile, n'ont été consultés et mis à contribution. Le président ATT n'a-t-il pas montré à travers l'opacité et la rapidité avec lesquelles les négociations ont été menées, qu'il n'a pas d'égards pour les Institutions de la République et qu'il est plutôt préoccupé par sa réélection ?

Les différentes références au Pacte national dans ces accords d'Alger ne sont que subterfuge, trompe-l'oeil. Si lesdits accords sont conformes au Pacte National, pourquoi les avoir signés ? Un Pacte national bis ?

En créant une citoyenneté malienne à double niveau, les Accords d'Alger ont consenti aux insurgés l'autonomie qui, même si le mot n'apparaît pas dans lesdits accords, transparait à travers les concessions faites par le Président ATT.

Les tournées dans les camps militaires des différentes régions témoignent de la volonté du pouvoir d'imposer lesdits accords à l'armée qui est loin d'accepter la capitulation du pouvoir face aux insurgés. Mis à mal par les questions des soldats lors de son exercice d'explication à Ségou, le Chef d'état-major général des armées, le Général Seydou TRAORE, n'a-t-il pas fait savoir que les militaires, qui ne sont pas prêts d'accepter lesdits accords qui violent la Constitution, peuvent démissionner de l'armée ?

Pour faire croire que les Accords d'Alger sont majoritairement acceptés par le peuple malien, le pouvoir a entrepris une vaste campagne d'intimidation de certains journalistes qui sont opposés auxdits accords.

Avec la signature des « Accords d'Alger » le Président ATT a créé un précédent fâcheux qui risque de déstabiliser les pays comme la Mauritanie et le Niger qui pourront avoir des problèmes avec leurs communautés Touareg. Le

134

135

Président TANDJA du Niger n'a-t-il pas déjà manifesté ses inquiétudes ?

Conclusion

Par le mauvais choix de ses collaborateurs, le torpillage d'hommes valables, le culte de la personnalité basé sur l'absence de débats politiques et l'unanimité politique, la banalisation de la corruption, on assiste d'une part sous ATT à un désamour entre la nouvelle classe de politiciens affairistes, opportunistes et les citoyens (8% et 37% de participation respectivement aux élections législatives partielles de la Commune V et de Mopti) et d'autre part à une récupération politicienne de certains événements d'envergure nationale et internationale.

L'idée que l'on ne vient à la politique que pour se faire les poches se concrétise davantage tous les jours aux yeux des maliens qui sont devenus de moins en moins sensibles et attentifs aux discours politiques. Des discours qui sont des dithyrambes lorsqu'ils sont l'oeuvre des partisans du régime, et des aveux de faiblesse et d'impuissance face à la réalité quotidienne des maliens lorsque c'est le Président ATT lui-même qui parle.

136

Il est aujourd'hui loisible d'affirmer que les éléments d'une nouvelle révolution de la rue sont en train de se mettre en place : accroissement du nombre de jeunes chômeurs, cherté de la vie donc faiblesse du pouvoir d'achat des maliens, déliquescence du système éducatif etc. Toutes choses qui amènent le citoyen malien à douter de la capacité du Président ATT à lui redonner espoir, à booster l'économie, et à redynamiser l'école malienne ; mieux à faire face à la forte demande sociale.

Comment ne pas s'inquiéter de la situation d'une jeunesse formée au rabais et munie de diplômes qui ne reflètent pas son niveau ? Comment ne pas s'inquiéter du manque de compétitivité et de la frustration de cette jeunesse qui se voit fermer au nez la porte des entreprises sous-régionales ?

Le parti de la demande sociale ne s'est-il pas transformé en Parti des opportunistes zélés, des laudateurs gravitant autour du Chef de l'État ? Le Président ATT a-t-il les moyens de se doter d'un véritable programme politique dépourvu de relent régionaliste ? Une autre alternative est-elle possible avec ATT ?

- Non ! une autre alternative n'est pas possible, parce que le Président ATT, comme il l'a si bien dit dans « Jeune Afrique Intelligent », n'a jamais pris le pouvoir au sérieux. Il 138

a ainsi montré aux maliens que les Institutions de la République comptent peu pour lui. Cette déclaration n'estelle pas illustrée par la banalisation du pouvoir qu'il confie à qui il veut sans tenir compte de la compétence et de la moralité des personnes ainsi choisies ?

- Non ! une autre alternative n'est pas possible avec le Président ATT dont les courtisans ont pris l'habitude de mal poser les problèmes de l'heure. C'est ainsi que les laudateurs du pouvoir parlent d'un pays qui s'est réconcilié avec lui-même sous le pouvoir ATT comme si notre pays connaissait une fracture sociale, voire une guerre civile avant l'arrivée d'ATT au pouvoir. Ces partisans mal inspirés et n'ayant pas une bonne lecture du jeu démocratique, continuent de confondre l'absence d'une opposition politique digne de ce nom avec les exigences d'une société politiquement et socialement apaisée.

- Non ! avec le Président ATT une autre alternative n'est pas possible. Il est tellement pris en otage qu'il lui sera difficile, voire impossible de se défaire de l'emprise de ses courtisans. A cela s'ajoute cette méthode de gouvernance qui confine le Chef de l'État dans un rôle de sapeur-pompier intervenant toujours après l'incendie ou ayant peur de l'affronter. Plusieurs événements sociaux ont à cet effet servi 139

d'exemples. Il s'agit de la crise à la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques (FSJE) ayant coûté la vie à un étudiant, de la négociation L1NTM-Gouvernement concernant la revalorisation des salaires des catégories B 1 et B2 de la Fonction Publique, de l'Église de Samaya, du Financement Public des partis politiques, la crise au sein de la Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT) etc.

La gestion de ces différentes affaires a vu le Président ATT laisser la situation se dégrader, voire pourrir pour ensuite intervenir en bon samaritain et faire de l'ombre à son Gouvernement.

Le Président ATT doit comprendre aujourd'hui que les maliens ne peuvent plus se satisfaire de la médiocrité au nom du pouvoir. Le Mali ne peut plus être géré avec ruse et compromission.

En 2002 notre pays, qui était debout et en mouvement, venait de relever un défi, celui de l'organisation d'une des Coupes d'Afrique des Nations (CAN) les plus réussies, avec une jeunesse enthousiaste, pleine d'espoir et de confiance.

Comment se porte aujourd'hui le Mali ? Mal, mal et mal! Le chômage, l'absence de perspectives d'avenir, la précarité, la pauvreté etc. ont tué tout espoir chez les citoyens. Et l'apparente accalmie politique et syndicale n'est que la

140

conséquence de la corruption par le régime de certains syndicalistes, journalistes et leaders politiques et de l'AEEM (Association des Élevés et Étudiants du Mali) qui émargent à la Présidence de la République, à la Sécurité d'État et au Ministère de l'Éducation Nationale.

Suite à la déception créée par les leaders politiques, nous invitons la jeunesse malienne à jeter les bases du renouvellement de la classe politique d'une autre époque qui craint la compétition politique... cette classe politique qui préfère la prostitution politique au combat courageux et noble pour la conquête et l'exercice du pouvoir.

Nous invitons tous les militaires qui ne sont pas compromis et qui refusent la délation tout en restant des hommes d'honneur, les policiers, gendarmes, douaniers, enseignants, magistrats, opérateurs économiques privés, les exclus, les frustrés, les déçus du système ATT, tous les hommes et femmes compétents, patriotes et incorruptibles à se mobiliser pour l'avènement d'un autre Mali. Majoritaires, nous n'avons pas le droit d'abdiquer pour l'amour de notre pays et par devoir de génération.

S'il est vrai qu'en 1991 l'arrivée de ATT au pouvoir était perçue comme une providence, il est aussi vrai aujourd'hui que son départ du pouvoir permettra de redonner un second

141 souffle à la démocratie malienne qui ne mérite pas d'être prise en otage par des méthodes dignes d'un régime stalinien. Cela, au moment où notre pays assure la présidence de la Communauté des Démocraties. Ce qui exige le respect de la déclaration dite de Varsovie, du Plan d'Action de Séoul et de l'Engagement de Santiago.

C'est ainsi que les élections législatives partielles de mars 2006 à Mopti se sont passées sur fond de remplacement du personnel du bureau de vote, de pression sur les personnes susceptibles de voter pour le camp adverse, d'emploi de moyens logistiques et de ressources publiques, d'intimidations et de menaces, de falsification de procès-verbaux initiaux et de bourrage d'urnes etc. Pire plusieurs officiers des services de renseignement dont les officiers de gendarmerie le Commandant TAMBOURA, et le Capitaine Oumar Sidi TOURE spécialisés dans la manipulation et les tripatouillages électoraux n'ont pas manqué à l'appel à Mopti où ils avaient la consigne de faire gagner le « candidat du camp présidentiel » par tous les moyens. Le Capitaine Adama NIARE, directeur régional de la Sécurité d'État à Mopti, n'a-t-il pas été félicité et récompensé par la Présidence pour avoir joué un grand rôle dans la victoire du candidat soutenu par le

camp présidentiel ? Il sera certainement promu au grade de Commandant à la prochaine nomination.

C'est compte tenu de toutes ces dérives totalitaires et du manque d'autorité de l'État, que nous vous prions Monsieur le Président Amadou Toumani TOURE de ne pas briguer un second mandat en 2007 afin de sortir par la grande porte et de préserver les acquis démocratiques en évitant à notre pays une autre révolution sanglante, une violence post-électorale et la désagrégation de l'intégrité territoriale eu égard à la négociation scélérate qui a débouché sur les « Accords d'Alger ».